



La découverte de Terre-Neuve

Aristide Beaugrand-Champagne

Numéro 14, 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080128ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080128ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaugrand-Champagne, A. (1949). La découverte de Terre-Neuve. *Les Cahiers des Dix*, (14), 243–289. <https://doi.org/10.7202/1080128ar>

La découverte de Terre-Neuve

Par ARISTIDE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.

En 1454, le Portugal voulut faire reconnaître officiellement par l'Église son droit de découverte et de colonisation des Açores et des Iles-du-Cap-Vert, que l'Espagne lui contestait depuis 1443.

Par la bulle *Romanus pontifex* de Nicolas V, promulguée le 8 janvier 1455, le pape confirma le Portugal dans sa prétention et ajouta en plus le droit de conquête de toutes les terres au sud du Cap Bojador et jusqu'au delà de la Guinée.

D'autres bulles suivirent, l'une : *Inter coetera*, de Calixte III, du 13 mars 1456; l'autre : *Eaterni Regis*, de Sixte IV, du 21 juin 1481. Toutes deux se rapportaient au même sujet et ne faisaient qu'établir des modalités dans l'application.

Entre-temps, le Portugal et la Castille en étaient venus à un accord le 4 septembre 1479 à Alcaçovas; mais, la découverte de l'Amérique remit tout en question et, à son tour, l'Espagne s'adressa au pape Alexandre VI, alors régnant, pour faire reconnaître sa découverte et en exclure tout le monde.

Alexandre VI était aragonnais de naissance, ami de Ferdinand, et tout disposé à le favoriser.

Voici le texte même de l'article VI de la célèbre bulle, dans la traduction qu'en donne Gourd : *Chartes coloniales*, I, pp. 199-204 : « nous vous donnons, de toutes les îles et de tous les continents trouvés et à trouver, découverts ou à découvrir, à l'ouest et au midi d'une ligne faite et conduite du pôle arctique, ou nord, au pôle antarctique, ou sud, et distante à l'ouest et au midi, de cent lieues de toute île de celles qui sont vulgairement nommées les Açores et les îles du Cap-Vert, que ces îles et ces continents trouvés et à trouver soient situés vers l'Inde, ou qu'ils le soient vers tout autre pays, tou-

tes les îles et tous les continents trouvés et à trouver, découverts et à découvrir, à l'ouest et au midi de la dite ligne, qui n'auraient pas été effectivement possédés par quelque autre roi ou Prince chrétien jusqu'au dernier jour passé de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, où commence la présente année, mille-quatre-cent-quatre-vingt-treize, dans laquelle vos envoyés et capitaines ont découvert quelques-unes des dites îles ».

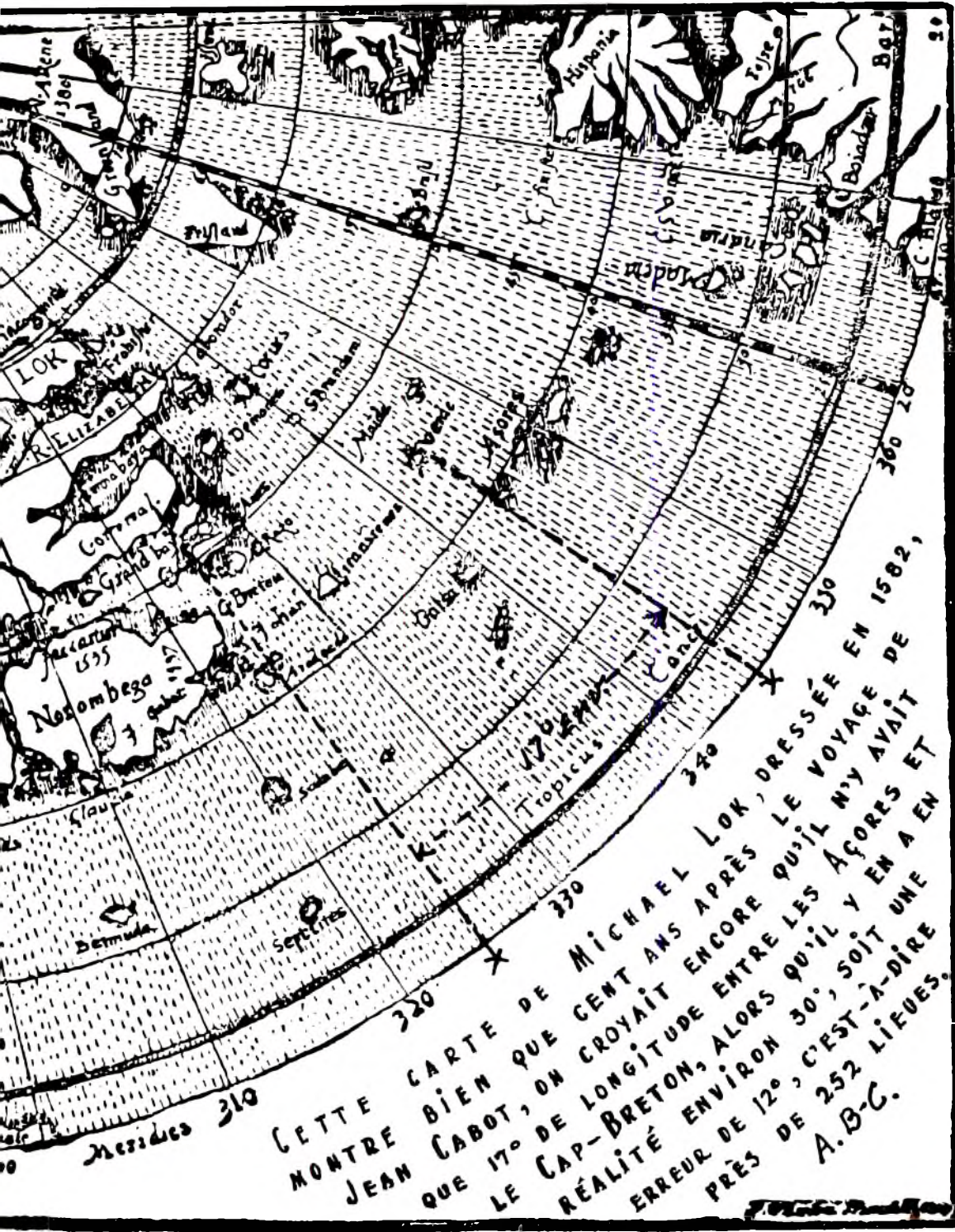
A l'article IX, p. 202 de l'ouvrage déjà cité, la bulle ajoute : « A toute personne, quelque dignité qu'elle ait, fût-elle même d'état, de rang, d'ordre ou de condition Impériale ou Royale, sous peine d'excommunication majeure qu'elle encourra par le seul fait de sa désobéissance, nous interdisons rigoureusement de tenter, sans notre permission spéciale ou celle de nos héritiers et successeurs susdits, pour faire le trafic ou toute autre cause, l'accès des îles et des continents, trouvés ou à trouver, découverts ou à découvrir, au midi ou à l'ouest d'une ligne faite et conduite du pôle arctique au pôle antarctique . . ., fussent-ils situés vers l'Inde où le fussent-ils vers tout autre pays. »

J'avais fait mention et cité quelques passages de cet extraordinaire document dans mon petit ouvrage : « Introduction aux voyages de Jacques Cartier : Des origines à Jean Cabot » dans les « Comptes-rendus de la Société d'Histoire du Canada de l'année 1934. »⁽¹⁾

On trouvera dans Davenport (Francis Gardiner) : *European treaties bearing on the history of the United States and its dependencies*, le texte complet de ce document. Ce n'est pas l'oeuvre d'un maladroit !

Qui pouvait-on bien soupçonner d'avoir quelques droits sur ces terres en 1493? Nous le verrons plus loin. Pour le moment le Portugal se trouvait complètement exclu de toute tentative fructueuse vers l'Ouest, où déjà on avait entrevu ou découvert des terres, et il pro-

(1) La citation ci-haut est tirée de l'ouvrage de Ch.-A. Julien, *Les Voyages de découverte et les Premiers Etablissements*.



CETTE CARTE DE MICHAEL LOK, DRESSÉE EN 1582,
 MONTRE JEAN CABOT, ON CROYAIT ENCORE QU'IL N'Y AVAIT
 LE CAP-BRETON, ALORS QU'IL Y EN A EN
 RÉALITÉ ENVIRON 30°, SOIT UNE
 ERREUR DE 12°, C'EST-À-DIRE
 PRÈS DE 252 LIEUES.
 A.B.C.

testa. Les représentations et les pourparlers durèrent toute une année; et le 7 juin 1494, sans l'assistance du pape, les deux pays conclurent le traité de Tordesillas qui reportait à 370 lieues à l'Ouest des îles du Cap-Vert, et, j'ajoute, à 370 lieues aussi des îles des Açores, le nouveau méridien de partage. Il est évident, toute la cartographie ancienne le prouve, et j'apporte ici même d'autres preuves à l'appui, que le nouveau partage avait pour but d'inclure Terre-Neuve dans la zone d'influence du Portugal, dont elle se trouvait exclue par le premier partage.

En effet, une ligne allant du Pôle Nord au Pôle Sud, et passant à 100 lieues à l'Ouest des Açores et des îles du Cap-Vert, quelle que fût par ailleurs la longueur de la lieue, n'aurait touché nulle part le continent américain, soit du Nord, soit du Sud : et le Portugal n'aurait pu protester que contre la barrière que l'on prétendait dresser ainsi entre ses possessions de l'Atlantique et les terres qui pouvaient exister à l'Ouest, et dont on l'empêchait d'aller à la découverte pour son profit. Il aurait suffi de rescinder l'homologation de cette ligne pour le satisfaire. Mais le Portugal ne voulait pas de droits vagues sur des terres hypothétiques : ce qu'il voulait, c'était se faire reconnaître la propriété de Terre-Neuve, que les Français avaient commencé de lui contester dès ce temps-là, et il y réussit sans beaucoup d'efforts, comme on peut penser. Ce n'est que plus tard, quand il lui fut devenu impossible de se maintenir dans l'île, que le Portugal invoqua le traité de Tordesillas pour réclamer une place dans la terre de Sainte-Croix (Brésil), ou pour se faire attribuer les Moluques.

Les « 370 » lieues m'ouvrent tout un monde, inconnu, ou plutôt mal connu. Si l'on fait passer un méridien à mi-chemin entre le Cap de Raye, le point le plus occidental de Terre-Neuve, et le Cap Nord, le point le plus oriental de l'île du Cap-aux-Bretons, et que l'on fasse toucher cette ligne à l'estuaire de la rivière Essequibo, environ, on verra que cette ligne passe dans les cartes anciennes à égale distance de Florès, la plus orientale des Açores, et de San-Antonio, la plus orientale des îles du Cap-Vert. Il y a exactement 17° de longi-

tude de l'une et de l'autre des deux îles à cette ligne biaise dont je viens de parler, et, comme on estimait, en ce temps-là, qu'il y avait 21.76 lieues au degré — selon la mesure qu'en donnait Dom Jaime Ferrer, qui faisait autorité, et auquel on avait du reste référé la question — il se trouve tout naturellement et tout simplement, qu'en multipliant l'un par l'autre $21.76 \times 17 = 370$, on trouve 370 lieues dans chaque ligne.

Et voilà comment en juin 1494, deux ans avant le départ de Jean Cabot de Bristol, sans que l'on sache de quelle manière ils l'avaient appris, les Espagnols et les Portugais savaient très bien ce que c'était que l'île de Terre-Neuve et le Cap-aux-Bretons. Et voilà pourquoi aussi, Ferdinand et Isabelle pouvaient écrire le 28 mars 1496, deux mois avant le départ de Jean Cabot de Bristol, à Ruy Gonzales de Puebla leur ambassadeur en Angleterre :

. . . Quanto a lo que desis que alla es ydo uno como Colon para ponere al Rey de Ynglaterra en otro negocio como el de las Indias syn perjuisio de Espana ni de Portugal, sy asy le acude a el como a nos otros, lo de las Indias bien librado estara. Crehemos que esto sera echadiso del Rey de Francia por poner en esto al Rey de Inglaterra para le apartar de otros negocios. Mirad que procureis que en esto ni en lo somejante no resciba engano el Rey de Ynglaterra, que por quantas partes pudieren, trabajaran los franceses de gelo faser. Y estas cosas somejantes son cosas muy ynçiertas, y tales que para agora no conviene entender en ellas; y tambien mirad que a aquellas partes no se puede entender en esto syn perjuisio nuestro o del Rey de Portugal.

Je traduis :

Quant à ce que vous nous rapportez de l'arrivée d'un compatriote de Colomb qui propose au roi d'Angleterre d'entreprendre un voyage semblable à celui des Indes, sans préjudice à l'Espagne ou au Portugal, *s'il rend au roi le même service que l'autre nous a rendu, les Indes seront bien préservées du danger*. Nous croyons que tout ceci est un moyen que prend le roi de France pour détourner le roi d'Angleterre d'autres projets. Employez-vous à empêcher le roi d'Angleterre d'être ainsi leurré par les Français, ce qu'ils ne manqueront pas de faire chaque fois qu'ils le pourront. Ces entreprises sont bien incertaines, et de telle nature que, pour le moment, il n'est pas oppor-

tun d'entrer en négociations à leur sujet; faites bien comprendre que l'on ne peut rien entreprendre là-dessus en Angleterre que ce ne soit à notre détriment ou à celui du roi de Portugal.

C'est une curieuse réponse. Elle nous laisse supposer que la dépêche de l'ambassadeur proposait aux souverains d'Espagne quelque combinaison, comme les diplomates sont habitués à en imaginer, et comme il arrivera du reste aux Anglais d'en accepter en 1501 des Açoréens Jean et François Fernandez. Le phrase que je souligne est un bel exemple de trahison. Je ne connais pas d'autre traduction française que celle que je propose, et, sans doute, on pourrait en faire une bien meilleure; toutefois elle a un sens, tandis que la traduction anglaise que je trouve dans M. Biggar, *Les précurseurs de Jacques Cartier*, n'en a aucun.

Il est probable que Ferdinand laisse percer ici l'ennui que lui causent les dénonciations de la conduite de Colomb, et le peu de résultats rapportés jusque-là; dénonciations que Fonseca appuyait de son autorité et auxquelles Ferdinand prêtait une oreille attentive. Et voilà comment aussi l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre pouvait écrire à ses souverains le 25 juillet 1498, avant le retour de la deuxième expédition de Cabot, par-conséquent en parlant des résultats du premier voyage :

. . . Bien creo Vuestras Altezas an oido como el rey de Inglaterra ha fecho armada para descubrir insulas o tierra firme quele han certificado hallaron ciertos que de Bristol armaron el ano passado para lo mismo. Yo he visto la carta que ha fecho el inventor que es otro Ginoves como Colon que ha estado en Sevilla i en Lisbona procurando haver quien le ayudasse a esta invencion. Los de Bristol, ha siete anos que cada ano an armado dos, tres, quatro caravelas para ir a buscar la isla del Brasil i las Siete Ciudades con la fantasia deste Ginoves. El rei determino de enbiar, porque el ano passado le truxo certinidad havian hallado tierra. Del armada que hizo, que fueron cinco naos, fueron avituallados por un ano. Ha venido nueva, la una en que iva un otro Frai Buil aporto a Irlanda con gran tormenta roto el navio. Ele Ginoves tiro su camino. Yo, vista la derrota que llevan y la cantidad del camino, hallo que es lo que han hallado o bucan (*sic*) lo que Vuestras Altezas poseen, *porque es al cabo que a Vuestras Attezas cupo por la convenencia co Portugal* . . .

Je traduis :

Je crois que Vos Majestés savent déjà que le roi d'Angleterre a équipé une flotte pour aller explorer certaines îles ou terre-ferme qu'on lui assure avoir été trouvées l'an dernier par des gens de Bristol qui étaient partis à leur découverte. J'ai vu la carte qu'a faite le découvreur qui est un autre Génois comme Colomb, et qui a été à Séville et à Lisbonne pour essayer de s'assurer l'assistance de certaines personnes (pilotes) pour le voyage de découverte. Depuis sept ans, les gens de Bristol ont équipé deux, trois et quatre caravelles pour aller à la découverte des Îles de Brazil et de celles des Sept-Cités selon les indications de ce Génois. Le roi a pris cette décision parce que l'an dernier on lui a fourni la preuve que l'on avait découvert des terres. La flotte qu'il a assemblée, qui comprend cinq navires, est approvisionnée pour un an. La nouvelle est parvenue ici que l'un des navires, dans lequel se trouvait un moine, comme Buil, a abordé en Irlande, à la suite d'une grosse tempête et qu'il est fort endommagé. Le Génois a continué son chemin. D'après la route qu'ils suivent et la longueur du voyage, je crois que ce qu'ils ont découvert, ou ce qu'ils cherchent, est la propriété de Vos Majestés, *parce que c'est au Cap (Cap-des-Bretons) qui échet à Vos Majestés par la convention avec le Portugal (Traité de Tordesillas).*

Si la ligne de partage dont il a été question plus haut ne suffisait pas à établir que les Espagnols et les Portugais connaissaient Terre-Neuve et le Cap-aux-Bretons (retenons ce nom) avant le départ de Jean Cabot de Bristol, en mai 1496, la correspondance que je viens de citer l'établirait sans discussion.

Au reste, n'est-ce pas en 1484 que Colomb, qui vivait alors à Lisbonne, vit arriver dans ce port un Madéréen qui venait solliciter du roi une caravelle pour aborder à des terres inconnues, qu'il prétendait apercevoir chaque année, toujours au même endroit? Mais ce qui est mieux, c'est que le 4 août 1486, Jean Ier de Portugal concède à Fernando d'Ulmo, Açoréen, « la grande île ou terre ferme qu'on présume être l'île des Sept-Cités et, qu'à ses frais, il se propose de découvrir ».

Cette grande île ou terre-ferme est-elle la même que celle du Madéréen de 1484? on pourrait le croire; à moins que l'on veuille parler ici d'une île que d'Ulmo aurait aperçue dans un voyage pré-

cèdent — ignoré aujourd'hui — et dont il vient demander la concession avant d'en déclarer la découverte. En tous cas, ces deux dates de 1484 et 1486 éclairent et expliquent le texte du traité de Torde-sillas de 1494, comme nous l'avons vu, et aussi les termes de la concession de 1499 à Fernando d'Ulmo, natif de l'île de Terceire, à qui Manoel concède, le 28 octobre 1499, « *certaines îles qui se trouvent dans notre sphère d'influence, et qu'il se propose d'aller découvrir* ».

C'est encore à Fernando d'Ulmo « de insulis de Surrys » — sic pro de Azorès — associé cette fois à Richard Waide, Thomas Ashurst, John Thomas de Bristol, et à l'Açoréen Jean Gonzalès, que Henri VII accorde le 19 mars 1501, la concession de tous pays qu'ils pourront découvrir « à l'est et à l'ouest, au sud, dans l'arctique et les mers du nord ». Je ne sais pourquoi M. H. P. Biggar, qui fait état de cette concession de 1501, et de celle de 1499 par Manoel, ne dit rien des deux qui précèdent en 1484 et 1486. Serait-ce que ces dernières l'embarrassaient parce qu'antérieures au premier voyage de Jean Cabot, dont il semble bien vouloir faire le premier des précurseurs de Jacques Cartier?

Pourtant, dès juillet 1480, un certain Thomas Llyde, le plus savant marinier de toute l'Angleterre, faisait voile du port de Bristol sur un navire de quatre-vingts tonneaux, équipé aux frais de John Jay le jeune, à la recherche de l'île de "Brazille" située à l'ouest de l'Hibernie, et revenait à Bristol sans l'avoir trouvée. Sans doute il ne faut pas accorder le même mérite à une expédition qui revient bredouille, qu'à celle de Cabot qui toucha terre; mais je veux montrer par cet exemple et par ceux qui précèdent, que les voyages vers l'Ouest étaient fréquents, et qu'il s'en est fait que l'on a volontairement cachés, ou dont on a simplement perdu le souvenir.

Tels paraissent être les premiers voyages des Français dans ces parages. Basques de Saint-Jean-de-Luz, grands chasseurs de baleines; Rochelais turbulents, qui ne portent pas pour rien une nef dans leurs armoiries; Bretons aventureux, corsaires d'une main et pêcheurs de l'autre; Normands intrépides en quête de commerce, il est

certain que tous ces marins connaissaient les voyages les uns des autres, mais qu'ils les tenaient secrets, tant pour s'en partager à eux seuls les bénéfices que pour empêcher les Portugais et les Espagnols d'en profiter eux-mêmes.

Le premier document qui nous révèle ces voyages précoces est un arrangement conclu le 14 à 17 décembre 1514, entre les moines de l'Abbaye de Beauport et les habitants de l'île de Bréhat.⁽¹⁾ Le voici :

Transaction entre l'abbé et couvent de Bauport d'une part, et les habitants de l'isle de Bréhat d'autre part, par laquelle les dits habitants, pour demeurer quittes de 18 deniers monnoie qu'ils paioint par ou pour droit de dixme de poësson, par chaque habitant au-dessus de 18 ans se meslant de pesche, et de 9 deniers monnoie par chacun au-dessous du dit âge, s'obligent de faire au dict abbé et convent assiette de 100 soubz, monnoie de rente, aux paroisses de Plounez, Plouézec, Kérit ou Plouballanec, 1514.

(Laquelle assiette fut faite à l'abbaye de Beauport par acte de l'année 1521 sur fond des pièces de terre de Goazriou, en la paroisse de Plouézec, faisans les héritages de l'art. 3 du baillage en Plouézec.)

Sur l'action (et différent qui) estoit (meu et en espoir de) grandement mover et ensuir, tant par la court de monsieur le déan de Doul à Penpoul que aultrement, entre révérand père en Dieu, Jehan, ab (bé de l'abbaye Nostre) Dame de Beauport et le couvant dudict lieu, d'une part, et les parossiens desmorantz et habitants en l'isle de Bréhat d'aultre partie, sur et en ce que lesdicts abbé et couvant et chacun avoient dict et propossé ou entendoient (dire) et proposer à l'ancontre desdicts habitants en ladicte ysle de Béhat (*sic*), que touz et checun les homes malles de ladicte ysle qui eussent excédez l'asgre de dix ouyct ans et qui peschassent en la mer o rays, ayns ou autres engins à prandre poësson, de quelque sorte de poësson que ce fuct, tant congres, morues, merlux que aultres poëssons, en quelque part que ce soipt, tant en la coste de Betaigne (*sic*), la Terre-Neuffve, Islande, que ailleurs, debvoient et estoient subgettz poyer et faire avoir ausdicts abbé et couvant de Beauport, leurs recepveurs, commis et depputtez, pour debvoir de desme de leur poësson et pescherie, dix ouyct deniers monnoie; et ceulx soubz l'aisgue desdicts dix ouyct ans, neuff deniers monnoie, par chacun an, à checun jour et terme de monsieur saint Michel Montegargan, et queque soipt une foays l'an; quel debvoir de desme de poësson avoient lesdicts desmourantz en ladicte ysle de Bréhat, et leurs prédécesseurs de paravant eulx, fait possession de poyer par an, deux, troys, quatre, cinq, dix, vingt, trante, quarante, cinquante, sextante ans, et dedans ap-

prouver à suffire, et queque soipt par tant de tamps que valloit pour possession maintenir, et garder en l'advenir, et ce estre vroy et notaire, et les dicts habitants en avoir esté cognaissans et confessans approuver à suffire . . .

. . . Et nous, de leurs assentementz ad ce tenir et fornir, les avons condampnez et condamnons.

Donné tesmoign le scel estably aux contractz de nousdictes courtz et checune y apposez, à la relacion des notaires et tabellions cy soubzscriptz, à leurs prières et requestes. Ce fuct faict et grée prins audict lieu de Beauport et oudict chapittre, le quatorziesme jour de décembre, l'an mil cinq centz quatorze.⁽³⁾

En interligne *establiz* approuvé et en cancelle *ledict* et repprouvez.

Donné comme dessus.

G. Folvays, passe.

R. Bocher, passe.

J. Du Vieuchastel, passe.

Je donne ici l'essentiel de ce document assez long, et je renvoie le lecteur curieux de le lire en entier, au livre de M. H. P. Biggar, *Les précurseurs de Jacques Cartier*. Dans un commentaire, au bas d'une page, M. Biggar remarque que l'écriture du titre est du XVII^e siècle, tandis que celle des mots renfermés entre parenthèses serait du XVIII^e siècle, et que les mots entre crochets ont été substitués conjecturalement. La brièveté de cette note pourrait laisser l'impression que le contenu de la pièce se trouve infirmé par ces différences d'écritures, et qu'il a comme subi des retouches au cours du temps. Il n'y a rien que de très naturel qu'au XVIII^e siècle, un archiviste ait donné un titre à ce document pour le classer; et qu'au XVIII^e siècle on ait noté quand l'assiette a été imposée sur les terres de Goazriou. En tout cas, le document est incontestablement du XVI^e siècle, et il établit que soixante ans déjà avant 1514 on allait à la pêche tant « en la coste de Bretaigne, la Terre-Neuve, Islandre que ailleurs . . . » ce qui fait qu'on y allait dès 1454.

Voici du reste une confirmation aussi inattendue que possible du document de Beauport. C'est une lettre de l'ambassadeur d'Espagne en France, écrite le 27 décembre 1540, et adressée à Charles V.

En voici le texte espagnol :⁽²⁾

Copia de lo que el embaxador de Francia scrivé a Su Magestad a los di XXVII di dxiembre 1540.

Syre

Yo he tornado a hablar al Rey de Francia sobre lo que toca a la navegacion de sus subditos a las Indias, sin dexar de dezir ninguna cosa de los puntos contenidos en Vuestras cartas, ny de lo que me paresçio poder aprovechar para este proposito, a lo qual me respondió como antes, que no podia dexar de dar la dicha liçençia a sus subditos para donde quiera que fuesse, pero que a lo menos ellos no llegaran à los lugares pertenesçientes a Vuestra Magestad, ny yran a parte que no aya sido *descubierta por sus predeçessores, y pertenesçientes a su corona mas XXX anos antes que los navios de Espana, ny de Portugal ayan navegado a las nuevas Indias*, y quanto a lo que le he dicho, que la permission desta navegacion fué conçedida a los predeçessores de Vuestra Magestad por el papa, y les fué aplicada, el me ha respondido que los papas tienen su jurisdiction spirital, mas que ellos no han de repartir las tierras a los reyes, y que los reyes de Françia, ni otros Christianos, no fueron llamados quando la partition se hizo, y en conclusion, Senor, yo no he podido acabar otra cosa sino que suu subditos no yran sobre Vuestras tierras, ny a Vuestros puertos. Verdad es que yo pienso que el entiende de los lugares abitados y guardados, porque el ha dicho que passando camino y descubrir del ojo, no es adquerir possession. Vuestra Magestad entiende lo que esto quiere dezir y sabra bien proveer lo que convenga como en la verdad es neçessario.

Lo que sscrive el embaxador de Françia sobre lo de las Indias.

Archives Nationales, Paris, Série K 1485, années 1540-1541, No. 41. Inédit.

Je traduis :

Copie de ce que l'ambassadeur en France a écrit à Sa Majesté, le XXVIIème jour de décembre 1540 :

Sire,

J'ai de nouveau parlé au roi de France des voyages de ses sujets aux Indes, en ne négligeant rien de Vos recommandations, ni de ce que je croyais propre à l'impressionner favorablement, il m'a répondu, comme auparavant, qu'il ne pouvait refuser d'accorder des permissions à ses sujets, mais qu'il leur défendra d'aborder les possessions de Votre Majesté, et d'aller ailleurs que dans les endroits qui

(2) Publié par M. Biggar dans son ouvrage, *A Collection of Documents relating to Jacques Cartier and the Sieur de Roberval* (Ottawa, 1930), pp. 169, 170 et 171.

ont été découverts par ses prédécesseurs et qui relevaient de sa couronne plus de trente ans avant que des navires espagnols ou portugais eussent fait voile vers les Nouvelles-Indes (1492); sur ma représentation que la permission de naviguer dans ces mers avait été concédée aux prédécesseurs de Votre Majesté par le pape, et qu'elle a été mise à l'effet, il m'a répondu que les papes n'ont qu'une juridiction spirituelle, qu'il ne leur appartient pas de partager le monde entre les rois, et qu'au reste ni le roi de France, ni les autres rois chrétiens n'avaient été consultés quand le partage s'est fait; en conclusion, Sire, je n'ai rien pu obtenir d'autre que la promesse que ses sujets n'aborderont ni vos terres, ni vos ports. Pour dire vrai, je pense qu'il ne veut entendre par là, que les endroits habités et fortifiés, parce qu'il estime que le fait d'avoir longé une côte et de l'avoir découverte des yeux ne constitue pas une prise de possession. Votre Majesté comprendra ce que cela veut dire et saura prendre les mesures nécessaires.

Biggar ajoute en commentaire : « que si ce document prétend établir que les Bretons fréquentaient les bancs de Terre-Neuve en 1462, nous n'en avons aucune preuve. » Il n'en est pas besoin de plus. Il est bien évident que François Ier fait ici allusion aux voyages qui se faisaient déjà sous Louis XI, plus de trente ans avant la découverte du Nouveau-Monde, soit dès avant 1462, et que ces voyages sont les mêmes que ceux dont parle le document de Beauport, et qui datent de 1454. La concordance est parfaite. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner, quand on sait que les navires de Jacques Coeur sillonnaient déjà les mers sous Charles VII. Il faut bien remarquer que les deux documents sont de la même époque, le premier de 1514 et l'autre de 1540; qu'ils sont de sources tout à fait différentes; que le second était inédit avant sa publication par M. Biggar en 1930, et que, sans aucun doute, ni les notaires qui ont signé le premier, ni les archivistes qui ont pu le classer au cours des siècles, n'en connaissaient l'existence.

A part ces voyages, que je viens de signaler et qui sont attestés par des documents dont on ne peut révoquer l'authenticité, il n'est pas douteux qu'il y en a eu beaucoup d'autres, clandestins ou commandités en secret, et qui, pour cause, n'ont laissé que peu ou point de traces. L'abbé Paulmier, arrière petit-fils de l'Indien Essomeric du

Brésil, prétend que l'on pouvait lire au milieu du XVI^{ème} siècle, dans les registres de l'amirauté de Honfleur "Avant que Colomb fust cogneu, des congés pour aller à la pesche des morues de Terre-Neuve, et des journaux et des rapports de pilotes qui en estoient revenus . . . » Tous les historiens connaissent cette histoire de pilote borgne du port de Santa-Maria qui aurait dit à Colomb qu'il avait aperçu la terre très loin au large de l'Islande et qu'il croyait que c'était la Tartarie. Et cette autre du pilote mourant, de retour des Antilles, qui aurait donné à Colomb les indications nécessaires pour faire le voyage; histoire contre laquelle M. Buron⁽³⁾ se défend mollement, et dont il semble être profondément impressionné.

J'ai voulu montrer que les précurseurs de Cartier ne commencent pas à Jean Cabot et qu'il y a beaucoup de raisons de croire que les premiers ont été des Français. A part ces voyages que je viens de signaler, les uns accrédités, les autres clandestins, on entreprenait aussi comme des expéditions scientifiques, dont le but, peu teinté d'altruisme, était de reconnaître la valeur de ces contrées découvertes au cours de navigations hasardeuses; d'en fixer la position; d'en dresser la cartographie; et de déterminer les sphères d'influence des pays qui y poussaient leurs nationaux. Ces voyages-là, non plus, n'étaient pas annoncés à son de trompe: on tenait pas en France, ni en Espagne, ni en Portugal, à montrer peut-être le chemin à des rivaux amis ou ennemis.

C'est pour se renseigner sur ces expéditions que tous les pays entretenaient des espions dans les ports; que les ambassadeurs surveillaient les allées et venues des gens de cour; et que, au besoin, on se ménageait des intelligences, jusque dans les conseils de la nation en soudoyant les fonctionnaires le plus capables d'être utiles, témoin cet amiral Chabot vendu aux Portugais. Et la preuve que l'on était généralement très bien renseigné, se trouve, encore une fois, dans ce traité de Tordesillas du 7 juin 1494, où les deux signataires peuvent

(3) Ce document a été mis à jour par M. Tempier, archiviste du Département des Côtes-du-Nord, publié dans les *Annales de Bretagne* de janvier 1894, et cité dans l'ouvrage de H. P. Biggar, *Les précurseurs de Jacques Cartier*, pp. 118-24.

se parler « dans le blanc des yeux », sachant bien l'un et l'autre qu'ils connaissent tous deux parfaitement de quoi il s'agit et prévoient les conséquences de leur transaction.

Leur intérêt est commun : éloigner les Français de Terre-Neuve pour les éloigner ainsi de l'Amérique en puissance de découverte et d'exploration.

L'Espagne achète le consentement du Portugal au prix de Terre-Neuve et de la terre de Sainte-Croix (Brésil) que le Portugal réclamera en vertu du traité de Tordesillas, quand il lui sera devenu impossible de se maintenir à Terre-Neuve.

Quant à l'Espagne, elle en avait assez dans les bras pour ne rien désirer de plus que ce que le partage lui assurait : une partie des Etats-Unis d'aujourd'hui; les Indes Occidentales; le Mexique; l'Amérique Centrale et, moins le Brésil, toute l'Amérique du Sud.

Je termine ma preuve en rappelant que l'Espagne ne cessa jamais de reconnaître ce partage,⁽⁴⁾ et que, au milieu du XVIème siècle, quand le roi d'Espagne voulut envoyer une escadre à Terre-Neuve pour y attaquer les Français et les en déloger, c'est en lui rappelant qu'il était seul souverain de cette île, que le monarque espagnol essayait de remuer l'apathique Jean III de Portugal.

* * *

Pendant que Colomb se morfondait en Espagne à exposer au milieu du fatras des batailles, des projets qui paraissaient bien insignifiants aux Souverains Catholiques à côté de l'expulsion des Maures, mais auxquels ils devaient quand même finir par prêter l'oreille, son frère Barthélemy, dépêché en Angleterre pour y sonder l'opinion, présentait à Henri VII, en février 1488, une mappemonde où figuraient, sans doute, les terres que Christophe proposait d'aller découvrir.

Henri VII n'avait pas encore les mains libres. La bataille de Bosworth Field livrée en août 1485 avait bien pratiquement terminé

(4) Henri HARRISSE, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve*, (Paris, 1900).

la guerre des Deux-Roses, mais il y avait encore des rebelles et des prétendants, et il fallait de temps en temps repousser de petites invasions. Des négociations engagées avec la France, l'Espagne et l'Ecosse faisaient présager une paix prochaine sur toutes les frontières, et l'approche du jour où le premier des Tudors allait se sentir affermi sur le trône, où l'ombre des malheureux enfants d'Edouard IV avait si longtemps plané. Mais le prudent monarque hésitait encore à se lancer, malgré qu'il en eût le désir, dans les entreprises de découvertes qu'on lui proposait. L'expédition de Thomas Llyde en 1480 était revenue bredouille; on s'en souvenait sans doute en 1488, et il semble que depuis cette entreprise infructueuse, le roi aimait mieux porter son effort sur l'affermissement de la marine marchande qu'il venait de créer, que vers la grande aventure, bien que, secrètement, il ait favorisé les départs de Bristol vers les îles fantômes de Saint-Brandan, de Brazil, et des Sept-Cités. Les démarches de Barthélemy Colomb n'apprenaient rien au roi, très renseigné, et qui, au surplus, entretenait des espions dans toutes les cours : mais elles le tenaient en haleine sans l'obliger à se presser trop, puisque l'on ne semblait pas les accueillir avec beaucoup d'empressement sur le Continent.

D'autre part Jean Cabot, compatriote de Christophe Colomb, Génois comme lui d'origine, mais vivant à Venise, où il s'était fait naturaliser, venait se fixer en Angleterre en 1490. Ce Cabot, dont on ne connaît pas beaucoup la vie avant son arrivée en Angleterre, paraît avoir été, comme Colomb, un de ces nombreux aventuriers, voyageurs de commerce du temps, que les républiques italiennes d'alors chargeaient quelquefois de missions quand elles n'avaient pas de représentant expressément accrédité, ou qui exerçaient dans les ports les professions d'armateurs, de cartographes, de marchands de portulans, et même de pilotes de haute mer.

C'étaient généralement des hommes fort instruits, versés dans les choses de la navigation et du commerce international, dont Gênes et Venise étaient au XVe siècle les grands entrepôts; pendant que Florence et Milan se partageaient les opérations de la haute finance.

Si l'on considère toutes ces raisons et que l'on y ajoute la connaissance des ouvrages de géographie descriptive comme celui de Ptolémée imprimé à Vicence en 1475, réédité à Florence en 1478 et augmenté de cinq cartes modernes, puis réimprimé de nouveau à Ulm en 1482 et en 1486; les nombreuses copies manuscrites de ce célèbre ouvrage qui avait jusqu'alors servi de base aux cartes et portulans; les cartes publiées en 1475 par Toscanelli pour guider l'explorateur qui voudrait aller au Cathay et dans l'Inde par la voie de la mer de l'Ouest, on n'éprouva aucune difficulté à s'expliquer que Jean Cabot ait pu songer en même temps que Colomb à la possibilité d'atteindre la Chine et le Japon en naviguant constamment vers l'Ouest, sans attendre la découverte mémorable de 1492 pour l'y inciter, comme le voudrait Henri Harrisse.⁽⁵⁾ Le savant critique ne croyait pas non plus que Cabot fut allé à la Mecque comme il l'a prétendu, parce que, disait-il, les chrétiens ne pouvaient en ces temps-là approcher à plus de huit à dix lieues de la ville du Prophète. Cabot n'a pas dit qu'il était entré dans la ville, mais qu'il s'était trouvé un jour à la Mecque, c'est-à-dire probablement près de la Mecque, dans l'endroit où l'on permettait aux étrangers de rencontrer les négociants, au carrefour des pistes de caravanes.

Au témoignage des hommes du temps qui l'ont le mieux connu, et qui pouvaient le mieux en juger, Jean Cabot était un habile cartographe et un navigateur émérite⁽⁶⁾ qui, dès son arrivé en Angleterre, se mit à prôner les voyages vers l'Ouest. On en a la preuve dans la lettre suivante où Pedro de Ayala, coadjuteur de Ruy Gonzalès de Puebla, l'ambassadeur d'Espagne à Londres, mande à Ferdinand et Isabelle, le 25 juillet 1498 :⁽⁷⁾ « J'ai vu la carte dessinée par le découvreur, lequel est un autre génois comme Colon . . . Voilà sept ans que les gens de Bristol arment des caravelles pour chercher l'île de

(5) Henri Harrisse, *Jean et Sébastien Cabot* (Paris, 1882), pp. 42 et suiv.

(6) *Ibid.*, app. ix, p. 323.

(7) *Ibid.*, app. xiii, p. 329.

Brazil et les Sept-Cités, *selon les notions de ce génois*; » donc depuis un an avant la découverte de l'Amérique.

Ce ne fut pas sans émotion que les peuples de la mer apprirent la découverte du Nouveau-Monde. Venise, Gênes, le Portugal, et l'Angleterre, tous pays qui avaient refusé d'accéder aux sollicitations de Christophe Colomb, regrettèrent amèrement d'avoir manqué de confiance en l'illustre navigateur : et quelques-unes, l'Angleterre d'abord; la France, beaucoup plus tard, se résolurent à disputer à l'Espagne la possession paisible d'un monde qui s'avérait rempli de si grandes richesses.

Les Anglais étaient le mieux préparés à entrer en lice. Sans se préoccuper des prétentions de l'Espagne, et sans invoquer non plus le testament d'Adam pour s'excuser, ils n'attendirent pas que l'on vînt les dépasser une seconde fois. Henri VII qui avait eu de bonnes raisons de ne pas accéder aux propositions de Colomb, en avait maintenant d'aussi bonnes d'écouter Jean Cabot qui le sollicitait de nouveau, le 5 mars 1496, en son nom, et au nom de ses fils Ludovic, Sébastien, et Sanche; il leur accorda les lettres-patentes que l'on sait.

Les documents qui vont suivre ont été publiés bien des fois, mais ils l'ont été rarement tous ensemble. Tant pour éviter au lecteur des recherches ennuyeuses et fréquentes, qu'à cause de la traduction de quelques pièces que l'on ne trouvait pas en français, je les publie de nouveau; on verra, je pense, que ce n'est pas inutilement.

**PETITION DE JEAN CABOT ET DE SES FILS A HENRI VII
DATEE DU 5 MARS 1496.**

Memorandum quod quinto die marcii, anno regni regis Henrici septimi undecimo, ista billa deliberta fuit domino Cancellario Anglie apud Westmonasterium exequenda :

To the kyng our souvereigne lord :

Please it your highness of your moste noble and haboundant grace to graunt unto John Cabotto, Citezen of Venice, Lewes, Sebastian and Soncio, his sonnys, your gracious letters patentes under

your grete seale in due forme to be made according to the tenour hereafter ensuyng. And they shall during their lyves pray to God for the prosperous continuance of your moste noble and royal astate long to enduer.

(Public Record Office, Londres, Chancery signed Bill sub anno II. Henry VII, no. 51).

“Pro Johanne Cabot et filiis suis.

Super Terra Incognita Investiganda.

LETTRES-PATENTES DE HENRI VII A JEAN CABOT ET A SES FILS datée du 5 mars 1496.

“Rex omnibus ad quos, etc. Salutem.

*Notum sit et manifestum quod dedimus et concessimus ac per presentes damus et concedimus pro nobis et heredibus nostris dilectis nobis Johanni Cabotto, civi Veneciarum, ac Lodovico, Sebastiano et Sancto, filiis dicti Johannis, et eorum ac cuiuslibet eorum heredibus et deputatis, plenam ac liberam auctoritatem, facultatem et potestatem navigandi ad omnes partes, regiones et sinus maris *orientalis, occidentalis et septentrionalis* sub banneris, vexilis et insigniis nostris cum . . . Volentes et strictissime mandantes omnibus et singulis nostris subditis tam in terra quam in mare constitutis ut prefato Johanni et eius filiis ac deputatis bonam assistenciam faciant et tam in armandis navibus seu navigiis quam in provisione commeatus et victualium pro sua pecunia emendorum atque aliarum rerum sibi providendarum pro dicta navigatione sumendarum suos omnes favores et auxilia imparciantur.*

In cujus etc.

Teste Rege apud Westmonasterium quinto die Marcii.

Per ipsum Regem”

(Public Record Office, Londres, French Roll, sub anno 11-

Henry VII membran. 23 et Patent Roll, sub anno 4- Edward VI P.6, Member. 10).

Les préparatifs et l'arrimage prirent un an, puisque ce ne fut qu'au début de mai de l'année 1497 que l'expédition put quitter le port de Bristol. Le voyage dura trois mois. Vers le commencement d'août Jean Cabot était de retour à Bristol. Nous savons par un document du 10 août 1497 que le roi Henri VII fit présent « to hym that founde the new Isle » de la somme de dix livres (\$600.00).⁽⁸⁾

(8)H. P. Biggar, *Les précurseurs de Jacques Cartier* (Ottawa, 1911), p. 12.

Bien que le nom de Cabot ne soit pas mentionné, il est raisonnable de croire qu'il s'agit de lui : du reste, nous savons par le témoignage de Lorenzo Pasqualigo que le roi, très satisfait du résultat de ce premier voyage, fit un cadeau au découvreur et promit de lui confier le commandement de dix navires pour le printemps suivant.

Ces quatre documents : la pétition de Cabot et de ses fils; les lettres-patentes du 5 mars 1496; l'émargement de Jean Cabot de la somme de £10.0.0 sur la cassette du roi, en date du 10 août 1497; et la consignation de la pension de £20.0.0 en date du 13 décembre 1497, sont les seules traces contemporaines, de source anglaise, que nous ayons de ce mémorable événement. Il faut leur ajouter trois autres documents également contemporains; les trois italiens. Les voici :

I

Ce compatriote Vénitien qui était parti de Bristol dans un petit navire pour aller à la découverte d'îles nouvelles est revenu; il dit avoir trouvé à 700 lieues d'ici une terre-ferme qui est le pays du grand cam; qu'il l'a côtoyée pendant 300 lieues, qu'il a débarqué, et qu'il n'a vu personne; mais il a apporté au roi certains pièges qui étaient tendus pour prendre du gibier, et une aiguille à faire des rets; et il a trouvé certains arbres taillés d'où il conclut que le pays est habité. Il s'est rembarqué sans pouvoir s'en assurer et il a mis trois mois à accomplir le voyage et celui-ci est certain, *en tournant à droite, il a vu deux îles* mais il n'a pas voulu débarquer pour ne pas perdre de temps parce que les vivres lui manquaient.

Le roi ici est enchanté de celà; et il dit que les marées sont faibles et ne se comportent pas comme celles d'ici.

Le roi lui a promis pour l'an prochain dix navires armés comme il le désire, et de lui donner tous les prisonniers qui doivent être bannis afin qu'il les prenne comme il l'a demandé; et il lui a donné de l'argent pour qu'il fasse bonne chère en attendant, et il est à Bristol avec sa femme qui est vénitienne, et ses fils. Il se nomme Zuam Talbot et on l'appelle le Grand Amiral et on le comble d'honneur et il se promène vêtu de soie, et les Anglais courent après lui comme des fous, et il peut certainement en embarquer autant qu'il voudra et bon nombre de malfaiteurs aussi.

Le découvreur a planté sur ces terres qu'il a découvertes une grande croix et les bannières d'Angleterre et de Saint Marc, parce

qu'il est vénitien, ce qui fait que notre gonfalon flotte en des pays bien éloignés.⁽⁹⁾

II

Extrait d'une dépêche du 24 août 1497.

Raimondo di Soncino au duc de Milan.

Nouvelles reçues d'Angleterre ce matin par lettre du 24 août 1497⁽¹⁰⁾ . . . J'ajoute qu'il y a quelques mois sa majesté le roi a envoyé un vénitien qui est un excellent marin et qui est habile à découvrir les îles nouvelles, et il est revenu sans encombres et il a découvert deux nouvelles îles très grandes et fertiles, et il a aussi découvert les Sept-Cités, à 400 lieues à l'Ouest de l'île d'Angleterre.

III

Partie de la deuxième dépêche de Raimondo di Soncino au duc de Milan :⁽¹¹⁾

Peut-être qu'à travers toutes ses occupations Votre Excellence ne sera pas fâchée d'apprendre comment sa Majesté s'est emparée d'une partie de l'Asie sans coup férir. Il y a dans ce royaume un Vénitien appelé maître Jean Caboto, qui a de l'esprit, qui est expert en navigation, et qui voyant que les rois serénissimes de Portugal d'abord et d'Espagne ensuite se sont emparés d'îles nouvelles, a imagine qui lui assurent les profits de tout ce qu'il pourrait découvrir, moins la souveraineté que la couronne se réserve, s'est aventuré dans un petit navire avec un équipage de dix-huit hommes, de Bristol, qui est un port de l'Ouest de ce royaume. Ayant dépassé l'Irlande, qui est encore plus à l'Ouest, et fait ensuite route vers le Nord, il se mit à naviguer vers les pays d'Orient, laissant (pendant plusieurs jours) la tramontane à sa droite; après avoir beaucoup erré, il aborda enfin la terre ferme où il a planté la bannière royale et pris possession pour le roi et, après avoir recueilli des témoignages s'en est retourné. Comme ce maître Jean est étranger et un homme pauvre, il ne serait pas cru si son équipage, presque entièrement composé d'Anglais de Bristol, ne certifiât qu'il dit la vérité. Ce maître Jean a une mappemonde et aussi une sphère solide qu'il a faite et sur laquelle il indique l'endroit où il est allé et en voyageant vers les terres orientales il a dépassé de beaucoup le pays de Tanaïs.⁽¹²⁾ Ils prétendent que la terre est excellente et tempérée et que le bois de Brazil et la soie viennent de là, et ils affirment que la mer est remplie de poissons que l'on ne prend pas seulement au moyen de rets mais aussi avec des paniers auxquels on attache une pierre pour les faire descendre au fond, et cela, je l'ai entendu dire à Maître Jean lui-même. Et les Anglais, ses compagnons, disent qu'ils prendront tant de poisson que

(9) Marin Sanuto, « Diarii, Bibliotheca Nazionale di P. Marco, Venise » (dans HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*, app. viii, p. 322).

ce royaume n'aura plus besoin de s'approvisionner en Islande où se trouve beaucoup de ce poisson que l'on appelle stock-fish. Mais Maître Jean a de plus grands projets; il espère partir de cet endroit déjà découvert et, en longeant la côte vers l'Ouest (vers l'Orient), jusqu'à ce qu'il se trouve vis à vis une île qu'il appelle Cipangu, située dans les régions équinoxiales, d'où il croit que proviennent toutes les épices du monde et aussi les pierres précieuses; et il dit que, s'étant un jour trouvé à La Mecque où les épices sont apportées de pays éloignés par des caravanes, et ayant demandé à ceux qui les apportaient d'où venaient ces épices, il lui fut répondu qu'on ne le savait pas, que d'autres caravanes les apportaient chez eux et que celles-ci disent les recevoir de pays encore plus éloignés.

Et il pense que si les orientaux affirment aux gens du Sud que ces choses viennent de loin et passent ainsi de mains en mains, étant donné la rotondité de la terre, il faut que les derniers les reçoivent du Nord vers l'Ouest. Et il parle de cela de telle manière que, — comme il ne m'en coûte pas plus que cela de le croire, — je le crois. Et ce qui est mieux, c'est que le roi qui est prudent et peu dépensier y croit lui aussi; car depuis le retour il sert une bonne pension à Maître Jean qui me l'a dit lui-même. Et l'on assure qu'au printemps le roi armera des navires et lui donnera des malfaiteurs pour aller fonder une colonie dans ce pays, par le moyen de quoi on espère faire de Londres un plus grand marché d'épices que ne l'est Alexandrie.

Les principaux promoteurs sont de Bristol, grands navigateurs qui, maintenant qu'ils connaissent le chemin, disent que l'on peut s'y rendre dans quinze jours, et qu'une fois l'Irlande dépassée ils n'essuient plus de tempêtes . . .

Je suis devenu un grand ami de l'Amiral . . .

Ces sept documents sont tout ce qui nous est connu du premier voyage de Jean Cabot.

Jean Cabot accompagné peut-être de ses fils Ludovic et Sanche, puisqu'ils étaient d'âge à faire le voyage, mais apparemment pas de son fils Sébastien, comme on le verra par la suite, a fait, en 1497, un premier voyage de découverte, et un autre en 1498. Jusqu'ici, il a été impossible de déterminer de façon satisfaisante l'étendue de ces découvertes et le point d'atterrissage du premier voyage. Les uns

(10) Dans Harrisse, *Jean et Sébastien Cabot*, app. iv, p. 323.

(11) *Ibid.*, app. x, p. 324 et suiv.

(12) S. E. Dawson, « The Voyages of the Cabots » (*Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1897, app. E).

veulent que ce soit au Labrador, dans le voisinage du détroit d'Hudson; d'autres que ce soit à Terre-Neuve; d'autres enfin, et non des moindres, que ce soit au Cap-des-Bretons. Il n'est pas de question se rapportant à l'histoire du continent Nord-Américain que l'on ait plus débattue que celle-là, et, comme on a confondu dans l'ardeur de la controverse la découverte de l'Amérique du Nord avec celle du Canada, j'ai voulu rétablir les faits en accordant à chacun la part de mérite qui lui revient. Ces divergences d'opinions dont je viens de parler viennent surtout de ce que l'on a voulu compléter en quelque sorte les documents « officiels » par des récits, attribués à Sébastien Cabot, et recueillis par Pedro Martyr d'Anghiera qui les publia pour la première fois en 1516 dans son ouvrage : *De Orbe novo Decades*.

Ces récits réapparaissent en 1532 dans l'ouvrage de Jean Ziegler : *Opera Varia*, où ils sont déjà déformés. En 1550, dans le *Primo Volume delle Navigazioni et Viaggi*, le célèbre éditeur Ramusio les reprend et les donne comme venant en partie d'un gentilhomme de Mantoue, connu depuis sous le nom de « l'anonyme de Ramusio » et qui les aurait tenus de Sébastien Cabot lui-même.

Les récits sont de nouveau publiés en 1552 par Lopez de Gomara; en 1558 par André Thevet; en 1559 par Thomas Longuet; en 1563 par Antonio Galvao; en 1582 par Richard Hackluyt dans : *Divers voyages touching the discoverie of America*. Il y en a beaucoup d'autres moins fameux.

Il n'y a pas deux de ces récits qui soient identiques; ou plutôt, ils ne sont tous d'accord que sur un seul point, en ce qu'ils ne parlent tous que d'un seul voyage, et qu'il n'y est nulle part question de Jean Cabot. Manifestement, Sébastien Cabot a cherché à s'attribuer à un certain moment les découvertes de son père, soit par simple jactance, soit peut-être pour donner à Ferdinand d'Aragon, dont il était devenu le sujet en 1512, à la suite de la mort de Vespucci, de meilleures raisons de lui continuer sa confiance, et les maravédis qui en étaient l'expression tangible. Il est clair aussi que Sébastien Cabot a menti sans vergogne en apportant à l'appui de ses prétentions des

détails invraisemblables ou absolument faux, et des dates fantaisistes. Après avoir assuré qu'il avait exploré les côtes de l'Amérique depuis les hauteurs du 60e degré de latitude environ jusqu'à la Floride, il était obligé d'avouer en 1535, au procès des descendants de Christophe Colomb, qu'il ne savait pas de science certaine et personnelle si la Floride est reliée à la terre appelée Baccalos, c'est-à-dire Terre-Neuve!

Je ne veux pas faire ici le procès entier de Sébastien Cabot; mais quand on le sait transfuge, et qu'on le voit offrir en vente à d'autres pays les secrets d'office qu'il connaît, on ne peut s'empêcher de récuser son témoignage et de croire que, s'il était habile cartographe, il était aussi une fine crapule. Au reste, rien n'est moins certain que les voyages qu'il a prétendu avoir faits. Quand Henri VIII voulut lui confier en 1521 la conduite d'une expédition importante, la Corporation des Drapiers qui avait des intérêts dans l'entreprise, fit des remontrances au roi en disant : « qu'il était dangereux de risquer des équipages et des navires chargés de marchandises sous la conduite d'un homme qui n'a jamais été dans ce pays (Terre-Neuve) et qui n'en sait rien de plus que ce qu'il a pu entendre dire à son père et à d'autres autrefois. »⁽¹³⁾ On ne voit pas que cette assertion ait été démentie.

Pour arriver à quelque vérité dans toute cette affaire, il faut d'abord dissocier le premier voyage d'avec le second, et l'expliquer par les seuls documents contemporains : puis, à l'aide de la dépêche du 25 juillet 1498 de Pedro de Ayala, et de la carte de Juan de la Cosa, se faire une idée raisonnable de ce qui a pu se passer lors du second voyage. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que ce qui se rapporte à la côte orientale de l'Amérique du Nord de la carte de Juan de la Cosa, dressée en 1500, ne peut avoir été établi que sur les épures, ou d'après une carte de Jean Cabot.

(13) B. Thacher, « The Cabotian Discovery » (*Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1897).

Des sept documents cités, les quatre documents anglais ne disent rien de la découverte sinon qu'elle a eu lieu; comme ce fait n'est pas discutable, je les élimine. Des trois documents étrangers, le premier ne nous éclaire en rien sur l'expédition : il reste donc la lettre de Pasqualigo, l'ambassadeur de Venise, et les deux dépêches de Raimondo di Soncino, l'ambassadeur du duc de Milan.

Pasqualigo commence par dire « qu'à 700 lieues de l'Angleterre, le navigateur a découvert une terre ferme qui est le pays du Grand Khan et qu'il a longé la côte pendant 300 lieues ». De son côté, Raimondo di Soncino commence sa dépêche du 18 décembre 1497 par cette déclaration dramatique : « le roi d'Angleterre vient de s'emparer d'une partie de l'Asie sans coup férir. » La concordance est parfaite; Cabot revient du Cathay, qui est à l'Ouest de l'Europe, et qui fait partie de l'Asie. Comme Cabot a pris terre à 700 lieues de Bristol, et que l'on ne soupçonne pas encore l'existence du continent américain, on n'éprouve aucune difficulté à croire l'explorateur quand il prétend avoir atteint le Cathay, — la Chine d'aujourd'hui.

En 1497, on ne connaissait encore le monde que par les descriptions qu'en donnaient Toscanelli en 1474; *l'Historia rerum ubique gestarum* de Pie II en 1477; la *Géographie de Ptolémée*, rééditée en 1475; *l'Ymago Mundi* de d'Ailly en 1480; Marco Polo résumé par Pipino en 1485; *l'Histoire Naturelle de Plinte* en 1489; et les *Vite de Plutarco* en 1491.

Ces ouvrages étaient très répandus partout en Europe et nous savons par les apostilles dont Christophe Colomb les a couverts, combien il les avait relus et médités.⁽¹⁴⁾ Il a dû en être de même de Jean Cabot, homme réputé savant, versé dans la science de la navigation et grand voyageur. Comment aurait-il négligé de prendre connaissance de ce que les savants de son temps pensaient de la configuration de la terre et des mers, quand il se proposait de si grands

(14) Buron, *Ymago Mundi* de Pierre d'Ailly, p. 7.

voyages de découvertes! Croit-on que le roi d'Angleterre se serait laissé importuner pendant des années par un vulgaire aventurier, incapable d'apporter le moindre appui à ses prétentions? Croit-on que ce roi, homme instruit lui-même, et déjà mis au courant de toute cette question par les sollicitations de Barthélemy Colomb, n'aurait pas chassé de sa présence un imposteur qui ne lui aurait proposé qu'une folle aventure?

On peut s'expliquer facilement l'erreur que commet Cabot en croyant avoir découvert la Chine; il suffit pour cela de regarder la carte de Toscanelli, où, comme on pourra s'en rendre compte, le Cathay est situé entre 35° et 60° de latitude Nord.

Dans la carte, on voit deux villes, dont Cambaluc, la plus au Nord, est par 50° 30" de latitude, et Quinsay, la plus au Sud, par 45° de latitude.

Ces deux monuments de la géographie résument pour nous les connaissances de ce temps-là, mais le globe de Béhaïm était peut-être trop récent, — il date de 1492, — pour que Jean Cabot en ait eu connaissance; c'est à présumer. Il reste donc que Cabot connaissait sans aucun doute possible la carte de Toscanelli et que, s'il prétend avoir pris terre en Asie (India) ce ne peut être qu'à partir de la latitude de 35° en allant vers le Nord. C'est ce que l'on a cru du reste pendant longtemps, et ce qui faisait donner le nom de « Cambaleu » à la partie correspondante du Labrador, selon le témoignage de Whitbourne :⁽¹⁵⁾ et je me demande pourquoi Dawson, qui n'ignorait pas ce détail, ne s'est pas douté qu'il pouvait y avoir là quelque rapport de cause à effet.

Je reprends la lettre de Pasqualigo : « . . . et il a longé la côte pendant 300 lieues et a pris terre mais n'a vu personne . . . » On trouve bien en effet exactement 300 lieues, soit 900 milles, depuis le 55e degré de latitude nord, jusqu'aux îles St. Pierre et Miquelon, en longeant la côte; et il n'est pas étonnant que Cabot ait pris terre, il

(15) Richard Withbourne, *Relation of New-Foundland*, (1588).

devait en avoir grandement besoin pour se ravitailler en eau et en bois, et, on le verra, en vivres aussi.

Pasqualigo ajoute que le découvreur n'a vu personne; on le croira sans peine. Les Petits Esquimaux qui habitaient alors la côte Sud-Est du Labrador et les indiens Beothuks qui habitaient Terre-Neuve n'avaient peut-être jamais vu de blancs, ni de vaisseaux aussi étranges que le *Matthew* pouvait leur paraître, et je pense bien que le premier moment d'effroi passé, ces pauvres hommes durent se tapir dans quelque cachette familière, se camoufler comme ils savaient si bien le faire, et épier en tremblant les allées et venues de ces hommes extraordinaires sortis on ne savait d'où. Mais il y avait des habitants puisque Cabot rapporta au Roi des pièges qui avaient été tendus, et une aiguille à faire des rets. C'était bien peu sans doute au lieu de ce que l'on cherchait. Comme nous aimerions savoir comment ces pièges étaient faits et aussi l'aiguille! Nous saurions bien alors exactement à quelle peuplade les attribuer, et, partant, en quel lieu la situer. En tout cas, ce qui est certain, c'est que les lièvres pullulent sur la côte Est du Labrador et de Terre-Neuve et que l'une des plus belles baies s'appelle précisément la Baie-aux-Lièvres, et se trouve située par 57° 15"; et de tout temps le lièvre est l'animal que l'on a pris au piège. Pasqualigo ajoute que Cabot a vu des arbres « tagliati » (coupés, entaillés, abattus) . . . je crois que c'est « entaillés » qu'il faut entendre, et qu'il s'agit ici d'arbres « plaqués » indiquant le chemin à suivre pour visiter les pièges tendus. Les indiens ne coupaient les arbres que pour deux raisons : pour en faire des palis, ou pour en faire des canots creusés à même le tronc.

Les Petits Esquimaux du Labrador et les Beothuks de Terre-Neuve n'utilisaient pas de canots creusés à même le tronc, et ne fortifiaient pas leurs campements par des palissades : il faut donc penser que Cabot a voulu dire qu'il avait vu des arbres « plaqués » d'où il a conclu que ce ne pouvait être que par des hommes. Ce détail est insignifiant pour nous qui connaissons les raisons du « pla-

quage »; mais Cabot, lui, ne pouvait savoir ni imaginer pourquoi les arbres étaient ainsi entaillés et ce fait singulier lui a sans doute paru digne d'être rapporté.

Pasqualigo continue : « . . . è al tornar aldreto a visto do ixole . . . » Ce bout de phrase prend une allure sibylline à cause de l'absence de ponctuation, de sorte que l'on ne sait pas bien s'il faut rétablir en accolant « aldreto » au premier membre, et lire : « E al tornar aldreto, a visto do ixole . . . » ou bien s'il faut entendre : « E al tornar, aldreto a visto do ixole . . . » Il y a là de quoi exercer sa sagacité, d'autant plus que « tornar » peut vouloir dire tourner et retourner.

Je pense qu'il faut lire : « En tournant à droite, il a vu deux îles . . . »

Les deux seuls points situés à 300 lieues l'un de l'autre et dont la distance de Bristol soit de 700 lieues pour un comme pour l'autre, sont : le voisinage des îles St. Pierre et Miquelon au Sud de Terre-Neuve; et les parages de la baie Sandwhich, dont l'entrée est par 53° 45" de latitude Nord, sur la côte du Labrador, et dans cette portion de ce que l'on appelait autrefois « la Côte de Cambaluc ».

Selon ces seules données l'atterrissage se serait donc effectué 1° soit au Sud de Terre-Neuve, dans le voisinage des îles St. Pierre et Miquelon, à la pointe de la péninsule de Burin, et l'exploration de la côte se serait faite jusqu'à la baie Sandwhich, du Sud au Nord, et le virage à droite aurait eu lieu à la hauteur des deux îles des Etangs et Spotted qui sont par 53° 33", ou de l'île Noire et de l'île Aux Lièvres qui sont toutes deux par 53° 45"; 2° soit au Nord, sur la côte du Labrador, dans les parages dont je viens de parler, au cap Beauharnois par exemple, qui est par 53° 55", et l'exploration de la côte se serait faite jusqu'à la pointe de la péninsule de Burin, en vue des îles St. Pierre et Miquelon. On verra plus loin que c'est probablement ainsi que les choses se sont passées.

Si Cabot a pris terre au Nord il n'est guère possible que ce soit au delà du 54e degré, à cause de la présence des glaces dans ces

parages en ce temps de l'année, et alors les deux îles qui sont sur la droite sont tout simplement les deux presqu'îles d'Avalon et de Burin que Cabot a prises pour des îles, comme le montre la carte de Juan de la Cosa.

Il n'y a là rien de surprenant. Pendant longtemps, Terre-Neuve n'apparaît sur les cartes que comme un archipel dont les îles correspondent, aux presqu'îles qui échancrent ses côtes, formant ainsi des baies profondes et dangereuses, au fond desquelles on refusait de se risquer.

L'intérieur de l'île est lui-même coupé de lacs, de rivières, et de marais maintenant encore à demi asséchés, qui, autrefois, étaient eux-aussi de grands lacs, ce qui augmentait encore l'impression de morcellement que traduisent les premières cartes.

L'ambassadeur vénitien dit que le voyage a duré trois mois, et que cela est certain. Après un an de préparatifs qui paraissent avoir été laborieux, Cabot a fait voile du port de Bristol au début de mai 1497, et nous savons qu'il était de retour avant le 10 août de la même année, puisque, à cette date, il émarge de £10.0.0 sur le trésor du roi, sous la mention « to hym that founde the new Isle ». ⁽¹⁶⁾ On ne saurait reculer le départ plus loin que le 5 mai, et c'est déjà trop me semble-t-il, tout au plus doit-on penser que le départ a eu lieu le 3, et que le retour s'est effectué le 5 août; ce qui ne donne à Cabot que cinq jours pour amarrer à quai, s'occuper de plusieurs détails, revoir sa femme, faire un brin de toilette et se rendre à Londres pour paraître devant le roi.

Le renseignement de Pasqualigo est donc exact, et il a raison de dire que « cela est certain ». Je prie mes lecteurs de se souvenir que Pasqualigo ajoute que Cabot n'a pu débarquer dans les deux îles dont il vient d'être question ci-haut, par crainte que les vivres ne vinssent à lui manquer : il sera question de cela un peu plus loin.

Le dernier renseignement important pour ma thèse me vient

(16) Biggar, *Les précurseurs de Cartier*, p. 12.

encore de Pasqualigo, qui dit que les marées du pays découvert sont faibles et ne se comportent pas comme celles d'ici (Angleterre). Les marées sont variables sur la côte du Labrador, à Terre-Neuve, à l'île du Cap-des-Bretons et sur le littoral atlantique de la Nouvelle-Ecosse, mais elles ne sont pas fortes quand on les compare à celles de Bristol où elles atteignent jusqu'à 40 pieds au printemps, avec un étiage moyen de 37 pieds en temps ordinaire. Elle ne sont pas seulement variables dans l'espace, mais aussi dans le temps, et l'on a établi qu'en 1497 elles étaient de 4' 5" pieds au Cap-des-Bretons, de 6' 5" au Cap-Race et de 5' au Cap-Chidleigh, à l'entrée du détroit de Hudson, quand elles étaient de 37' à Bristol. Je ne vois pas pourquoi Thacher⁽¹⁷⁾ conclut de ce fait que l'atterrissage pourrait avoir lieu au Cap-des-Bretons; Pasqualigo ne fournit aucun chiffre, et les marées observées par Cabot eussent-elles été de 10 pieds, qu'elles lui auraient paru faibles en comparaison de celles de Bristol. On ne peut davantage faire état de la vitesse de courant du flot et du jusant parce que l'on ne sait pas exactement ce que Cabot entendait, ni en quel endroit il se trouvait quand il établissait sa comparaison; était-ce au débarquement, au retour, durant l'exploration de la côte, on ne sait. L'argument n'a aucune valeur déterminante quand au point d'atterrissage.

Que pouvons-nous conclure des renseignements que contient la lettre de Pasqualigo?

Que Cabot a pris terre soit aux environs du 54e degré de latitude Nord, soit aux environs des îles St. Pierre et Miquelon et que, dans un cas comme dans l'autre, il a exploré la côte qui sépare ces deux points.

Je mets de côté l'atterrissage en Nouvelle-Ecosse et au Cap-des-Bretons parce que le détroit de Cabot, qui sépare Terre-Neuve de l'île du Cap-des-Bretons est trop large pour que l'explorateur ait pu le prendre pour une baie, et que, s'il l'avait connu dès le début de son

(17) Thacher, *The Cabotian Discovery*.

exploration, il n'aurait pas manqué d'entrer dedans, et nous n'en serions pas à nous demander où et quand son voyage de retour a commencé. Au reste, pour venir atterrir au Cap-des-Bretons, ou aux environs d'Halifax, il aurait fallu que Cabot eût navigué vers le Sud dès le départ de Bristol, et cela lui était interdit par les lettres-patentes mêmes, qui disent explicitement qu'il ne peut aller « qu'à l'Ouest, au Nord, ou à l'Est à cause, évidemment, du danger de conflit avec l'Espagne. Sans doute, malgré cette consigne sévère et peut-être toute de façade, pouvait-il tenter de s'aventurer un peu dans cette direction jusqu'au Sud de Terre-Neuve, en descendant du Nord, mais il ne pouvait certes pas le faire ouvertement dès le départ, et tout prouve qu'il ne l'a pas fait, comme nous verrons, en analysant la dépêche de Soncino.

Pasqualigo et Soncino sont d'accord, nous l'avons vu, pour dire que Cabot revient de la Chine, du pays du Grand Khan. Mais, à partir de cette admission, Raimondo di Soncino entre dans beaucoup plus de détails que Pasqualigo, ce qui s'explique facilement parce que Soncino écrit, le 18 décembre 1497, quand tous les détails de l'aventure sont mieux connus qu'au mois d'août, immédiatement après le retour, — Pasqualigo écrit le 23 août — et aussi parce que Soncino est devenu l'ami et le confident de Cabot.

Soncino commence par nous apprendre qu'après avoir appareillé de Bristol, Cabot a doublé l'extrémité Sud-Ouest de l'Irlande et fait route vers le Nord, puis vers « l'orient » (*le parte orientale*), c'est-à-dire vers l'Ouest, tenant pendant plusieurs jours la tramontane — l'étoile polaire — à sa droite, et qu'après avoir beaucoup erré, il a découvert la terre ferme.

Samuel Edward Dawson, s'appuyant sur une remarque de Markham⁽¹⁸⁾ qui pense que Cabot fut porté à se diriger vers le Nord à cause de vents contraires, dit que l'on peut supposer que Cabot est ainsi allé jusqu'au 53° ou au 54° latitude. La supposition est pure-

(18) Markham, *Introduction to the Hakluyt Society*, 1893.

ment gratuite et ne mérite aucune créance si on ne lui trouve pas une meilleure excuse que celle des vents contraires : pourquoi en effet 53° ou 54° et non pas 55° ou 56° ? Au reste, si les vents étaient contraires Cabot n'aurait rien amélioré de sa situation en faisant route vers le Nord ; il aurait dû au contraire faire route par Nord-Ouest dès le rocher de Fastnet pour éviter d'être drossé à la côte d'Irlande. Mais comme il est allé vers le Nord, il faut lui trouver une raison plausible d'y être allé, et ne pas le croire si peu marin qu'il fût incapable de naviguer contre le vent.

D'abord, où Cabot voulait-il aller ? Vers le pays d'où les dernières caravanes tiraient les choses précieuses, vers le pays du Nord-Est pour les « *meridionali* » de la Mecque ; vers le Cathay et le Zipangu, la Chine et le Japon d'aujourd'hui.

Ce pays qui est au Nord-Est pour les orientaux d'Arabie, est à l'Ouest Nord-Ouest pour les européens du Nord comme les Anglais de Bristol : c'est donc à l'Ouest Nord-Ouest de Bristol que Cabot voulait aller, et, s'il fait route au Nord pendant un certain temps ce ne peut être que par prudence et pour s'assurer un atterrissage à la latitude désirée. Quand je dis que Cabot veut aller à l'Ouest Nord-Ouest de Bristol, j'ai en vue qu'il veut atteindre la côte du Cathay passé la hauteur de l'« archipel de l'Oceanus Orientalis Indiae » de la carte de Toscanelli, ou du globe terrestre de Béhair ; les seules indications qu'il pût avoir en ce temps-là sur la configuration probable de la côte orientale de l'Asie. Or, l'île la plus au Nord de la carte de Toscanelli se trouve par 53° de latitude Nord environ et occupe la même position sur le globe terrestre de Martin Béhair. Il fallait donc à Cabot remonter au moins jusqu'à cette latitude, et davantage, avant de faire route vers l'Ouest. Cabot ne devait pas ignorer les leçons de navigation que l'on pouvait tirer des voyages de Colomb, en particulier la déclinaison magnétique de la boussole, qui avait si fort intrigué les pilotes de l'illustre navigateur.

Bien que l'on ne sût pas alors exactement de combien cette déclinaison est supérieure dans les mers du Nord à ce qu'elle est

dans les mers du Sud, on savait qu'elle était au moins aussi grande et l'emportait même légèrement, de sorte que tout navigateur ayant quelque compétence devait en tenir compte.

Si donc il fallait déjà à Cabot remonter jusqu'au 53° pour se trouver à la hauteur du point d'atterrissage, il est évident qu'il lui fallait en outre remonter au moins d'une couple de degrés en plus pour remédier à la déclinaison de la boussole sans quoi il aurait été emporté vers le Sud bien au delà de son désir.

C'est ici que Dawson fait erreur et qu'il est entraîné à placer l'atterrissage au Cap-des-Bretons. Dawson pensait que Colomb, qui croyait naviguer constamment sur le parallèle de 28° depuis son départ de l'île de Gomera, s'était trouvé déporté de toute la différence de latitude qui sépare cette île de celle de Guanahani; le point d'atterrissage; soit une différence de $4^{\circ} 15''$ environ, et équivalente à 240 milles. Fort de cette assertion, Dawson raisonnait ainsi : Si Colomb s'est trouvé déporté de 240 milles vers le Sud par une déclinaison de 1 point, Cabot par une déclinaison de $1\frac{1}{2}$ points s'est trouvé déporté de 360 milles de son point de départ vers l'Ouest. Et, comme le point de départ est fixé arbitrairement par Dawson entre 53° et 54° , il s'ensuit que ce déportement faisait atterrir Cabot par 47° environ soit dans l'île du Cap-des-Bretons.

Henri Harrisse avait d'abord cru, lui aussi, à l'atterrissage dans ces parages, puis, sur la fin de sa vie, il s'est ravisé et pensait que c'était sur la côte du Labrador qu'il fallait se porter; sans pouvoir apporter, lui non plus, autre chose que des conjectures à l'appui de son choix. Je prouverai d'abord que Colomb n'a pas été entraîné de 240 milles vers le Sud, mais bien de la moitié de cette distance soit 120 milles environ. En effet, après avoir navigué pendant 700 lieues, comme les équipages murmuraient et menaçaient même de se révolter ouvertement, Colomb avait appelé à bord de la caravelle capitane les pilotes des deux autres navires, et, après consultation, s'était rendu à la suggestion de Pinzon de naviguer pendant quelques jours

encore, mais en suivant la route Ouest-Quart-Sud-Ouest, ce que l'on fit, avec le résultat que l'on sait.

Il ne faut donc pas compter la distance ainsi parcourue vers l'Ouest-Quart-Sud-Ouest dans le déportement et, comme elle est équivalente à $2^{\circ} 15''$ environ de latitude, il ne reste que 2° pour l'effet de la déclinaison de la boussole, c'est-à-dire la moitié à peu près de ce que pensait Dawson. En admettant que la différence de déclinaison entre les mers du Sud et celles du Nord soit bien celle que l'on prétend avoir existé en ces temps éloignés, si le déportement de Colomb se trouve réduit de moitié, celui de Cabot l'est également d'autant, et au lieu de 360 milles, ne se trouve plus être que 180 milles. Si donc Cabot est parti de la hauteur de 53° ou 54° que préconise Dawson, et que l'atterrissage ait eu lieu à 180 milles au Sud de cette latitude, ce ne peut être que par $50^{\circ} 30''$ ou $51^{\circ} 30''$, c'est-à-dire en plein à l'Ouest de Bristol et sur la côte orientale de Terre-Neuve, entre la Baie-Blanche et le Cap-Dégrat.

Voilà comment l'échafaudage de Dawson se démolit de lui-même. Cabot est allé au moins jusqu'à $55^{\circ} 15''$, c'est-à-dire jusqu'au Nord de l'Irlande, et, de cette latitude, a fait route vers l'Ouest pendant plusieurs jours. En ces temps-là, les courants marins n'étaient pas connus, en dehors de celui qui entraînait vers le Nord-Est les navires qui faisaient le commerce de Bristol à l'Islande, et que nous savons aujourd'hui être la branche Nord-Européenne du Gulf Stream. A la hauteur du Nord de l'Irlande ce courant a près de 175 lieues de largeur et se divise bientôt en deux bras : l'un très considérable et qui va vers le Nord-Est, l'autre n'ayant pas beaucoup plus de 40 lieues de largeur, qui se porte au Sud de l'Islande, et vers la côte Sud-Est du Groënland. Les navires à vapeur peuvent bien traverser ces fleuves de l'océan sans trop s'éloigner de la route qu'ils veulent suivre, mais les navires à voiles sont facilement entraînés hors de leur voie et doivent constamment gouverner pour s'en empêcher.

Pendant qu'il traversait ce courant du golfe d'Est en Ouest, Cabot a dû être entraîné vers le Nord-Est, puis, insensiblement, vers

le Nord, dans la branche qui forme la boucle d'Islande, et qui encerre la zone des minima barométriques fréquents, de sorte qu'au bout de quelques jours il devait se trouver probablement au delà de son parallèle de $55^{\circ} 15''$ environ, entraîné d'une part par le courant vers le Nord, et porté d'autre part vers le Sud par la déclinaison de sa boussole. Les vents viennent surtout de l'Ouest dans ces mers, et pour peu qu'il ait venté, il devait être bien difficile de se tenir dans de telles conditions sur le parallèle choisi, dans des mers inconnues, et contre des éléments dont on ignorait alors l'existence. Cabot lutta pendant plusieurs jours pour faire route vers l'Ouest, mais il est clair qu'il perdit sa route, et qu'il erra ainsi pendant plusieurs jours « *asai errato* » dans la boucle des minima barométriques. On ne s'est jamais demandé combien de temps Cabot a ainsi perdu dans ce voyage d'aller, et faute de se l'être demandé, on a voulu réduire la vitesse de marche de manière à le faire prendre terre le 24 juin au Cap-des-Bretons, c'est-à-dire après 52 jours de navigation.

Nous allons voir ce qu'il faut en penser. En admettant que l'explorateur soit parti de Bristol le 3 mai et qu'il y soit revenu le 5 août, ce qui fait le maximum de temps, il a donc été absent pendant 94 jours. Si nous cherchons à savoir à quelle vitesse Cabot pouvait bien marcher, nous avons d'une part le témoignage de la lettre même de Soncino qui rapporte que les marins prétendent pouvoir faire le voyage en 15 jours maintenant qu'ils connaissent le chemin, et le témoignage indirect de Christophe Colomb et de Cartier. Cette prétention des marins prouve au moins que Cabot avait bien choisi sa caravelle et qu'elle filait à belle allure.

C'est un fait établi que Colomb marchait à la vitesse moyenne de 4.4 milles à l'heure, c'est-à-dire à la raison de 105 milles ou 35 lieues par jour. On pourrait prétendre que les conditions étaient plus favorables, mais il n'en est rien pourtant, puisque Cartier, dans les mêmes mers que Cabot, au même temps que l'année et pour aller au même endroit mettait exactement le même temps à parcourir les 700 lieues, soit 20 jours. Non seulement Cartier marchait-il à la mē-

me vitesse que Colomb pour aller, ce qui suffirait à établir la moyenne, mais il fit encore le voyage de retour en 20 jours, et contre des vents contraires pendant plusieurs jours. D'où je conclus que Cabot faisait au moins 35 lieues par jour.

Il y a environ 335 milles de Bristol à la pointe Sud-Ouest de l'Irlande, et environ 235 milles de ce point à la latitude de $55^{\circ} 15''$ qui est le Nord de l'Irlande; cela fait 570 milles ou 190 lieues que Cabot a parcourues en 4.4 jours, et le voyage de retour ayant pris 20 jours, il ne reste plus que 68.6 jours sur les 94. L'exploration de 300 lieues de côtes ne pouvait guère se faire à raison de plus de 18 lieues par jour, le navire étant mouillé au large et la reconnaissance se faisant en barque; ou bien, le navire louvoyant prudemment à voilure réduite : c'est la progression moyenne de Cartier dans les mêmes parages. Il a donc fallu au moins 17 jours pour longer 300 lieues de côte et il ne reste plus que 68.6 jours moins 17, soit 51.6 jours. Si l'on ajoute à cela le temps qu'il a fallu pour « acoustrer les barques » comme dit Cartier, faire provision d'eau et de bois, radouber un peu après une rude traversée, pousser quelques pointes sur le rivage pour tâcher de rencontrer les naturels du pays, et voir un peu si l'on ne trouvera pas quelque indication des richesses que l'on espère; faire des observations et dresser des épures; faire la pêche et constater l'abondance du poisson assez sérieusement pour que l'on puisse déclarer qu'il se trouve en telle quantité que l'on ne sera plus tributaire de l'Islande pour l'approvisionnement de la morue, tout cela dis-je prend quelque temps, et si l'on ajoute le calme plat qui retient dans les hâvres naturels; ou la tempête qui empêche que l'on n'en sorte; et les glaces flottantes contre lesquelles il faut chercher refuge; les brumes qui empêchent que l'on ne marche ou qui forcent à marcher à voiles à moitié carguées, l'on admettra, je pense, qu'il faut bien au moins 28 jours.

On se souviendra que Cartier, en fin de mai, perd 23 jours à attendre le bon temps, et à se garer des glaces sur un parcours de 300 milles environ, depuis le hâvre Sainte-Catherine (Katalina) jusqu'au

Carpont qui est par $51^{\circ} 30''$ et l'on ne sera pas surpris que pour 900 milles de côtes j'accorde 28 jours à Cabot. Il reste 23.6 jours disponibles et le voyage d'aller à défalquer de ce nombre. En mettant 20 jours de traversée et 2.5 jours pour l'embarquée vers le Nord on arrive à 6.1 jours dont on ne sait que faire, et qui ne peuvent être autre chose que le temps perdu dans la zone des minima. Sur un voyage qui peut s'effectuer en 20 jours et dont on dit qu'il pourrait même se faire en 15 jours, 6.1 jours, soit une semaine, peuvent bien paraître une grosse perte de temps; et c'est pourquoi Soncino dit que Cabot a « erré considérable ». Une fois passé la zone des minima, Cabot fut repris par la branche Nord du Gulf Stream et probablement emporté de nouveau vers le Nord peut-être jusque vers la pointe Sud du Groënland, par 60° de latitude, puis retenu par les glaces flottantes dont la limite de dérive dans ces parages est par 42° de longitude Ouest de Paris. En tous cas, à la hauteur de $55^{\circ} 15''$ de latitude, en admettant qu'il ait pû se tenir sur ce parallèle, Cabot aurait encore certainement rencontré les icebergs par 50° de longitude Ouest de Paris, incapable sans doute de se rendre compte de ce qui lui arrivait, et probablement bien intrigué de la présence de tant de glaces, phénomène alors inexplicable, et même probablement complètement ignoré des marins. Après avoir contourné ces obstacles flottants et repris sa course vers l'Ouest, Cabot fut cette fois porté vers le Sud par le courant du Labrador et c'est ainsi qu'il a dû arriver vers le 31 mai en vue des côtes du Labrador « enfin en vue de la terre ferme » comme dit Soncino. Il faut retenir : « terre ferme ».

Si Cabot avait navigué dès le début sur un parallèle inférieur à 53° , ou s'il avait cru avoir pris terre au-dessous de ce point, il n'aurait pas employé ce mot de terre ferme pour montrer à Soncino où il était allé; il aurait cru au contraire avoir atterri dans une des îles de l'Archipel des Indes.

Ayant pris terre vers 54° et n'ayant pu explorer que 300 lieues de côtes faute de temps et de vivres, il a dû croire qu'il avait navi-

gué dans le détroit de la mer Sérique jusqu'à la latitude de $46^{\circ} 30''$ environ et qu'il lui restait à visiter les îles qu'il n'avait pas aperçues, comme nous le verrons plus loin.

Si l'atterrissage et la prise de possession ont eu lieu dès que Cabot atteignit la terre ferme, ce ne peut être que vers le 31 mai; si, au contraire, la prise de possession n'a eu lieu qu'au moment du retour et il se peut qu'il en ait été ainsi, elle a eu lieu vers le 15 juillet.

Je reprends la lettre de Soncino : « Ce Maître Jean a une mappemonde et une sphère qu'il a faite, et sur laquelle il indique l'endroit où il est allé, et en voyageant vers les terres orientales il a dépassé de beaucoup le pays de Tanaïs ». Ce passage indique clairement que Cabot a fait les constatations dont je parle ci-haut et qu'il a réperé sur son globe terrestre, ou sur la mappemonde, par le moyen de ses épures sans doute, les points qu'il croyait avoir touchés.

Il faut maintenant savoir ce que l'on entend par le pays de Tanaïs que Cabot a dépassé de beaucoup.

Tanaïs est l'ancien nom du Don, comme chacun sait fleuve de la Russie méridionale, qui prend sa source près de Toula au Sud de Moscou et vient se jeter dans la mer d'Azov. Le fleuve coule tout entier entre 47° et $54^{\circ} 15''$ de latitude Nord et arrose l'ancien pays des Scythe, devenu ensuite le pays des Huns et des Alains, puis appelé Miscovie aux XV^e et XVI^e siècles, pays des Cosaques, au $XVIII^e$ siècle; aujourd'hui partie de l'Union des Républiques Soviétiques.

Cette localisation qui nous est aujourd'hui facile à cause de l'excellence des cartes géographiques ne l'était pas autant dans les temps anciens; d'abord on connaissait bien mal les peuples eux-mêmes que l'on désignait sous le nom de Scythes, et encore plus mal le pays que l'on nommait la Scythie.

Selon la toponomastique ancienne, la Scythie s'étendait d'abord depuis l'Océan Oriental (Pacifique) jusqu'aux frontières de la Germanie et depuis le Caucase, la chaîne Hyrcanienne et l'Inde, jusqu'à l'Océan Scythique (Océan glacial). C'était, comme on le voit,

tout le Nord de l'Asie à partir de la chaîne Hymalayenne et comprenant la Chine proprement dite, la Mongolie, et la Mandchourie; c'est-à-dire tout l'empire des Tartares. Puis, la Scythie fut réduite et ne s'étendit plus que de la mer Sérique (Chine) à la mer Caspienne et à la chaîne de l'Oural et du Caucase, et de l'Inde à l'Océan Glacial.

La mappemonde de Ptolémée datant de 150 A.D. et publiée à Rome en 1475, puis rééditée en 1490, était le seul document géographique de valeur alors connu; et dans cette mappemonde, et dans la description qui l'accompagne, la Scythie se divise en deux grandes parties : la Scythie d'en deça des monts Imaus et celle d'au delà de cette chaîne de montagnes. Or, Imaus est le nom ancien de la chaîne des Monts Hymalaya qui va d'Est en Ouest, et qui ne peut par conséquent séparer, elle seule, la Scythie en deux parties, à moins d'appeler du même nom d'Imaus les chaînes parallèles des monts Tian-Chan de la chaîne Altaïque et des monts Siïansk qui gisent toutes parallèlement l'une derrière l'autre, dans la direction générale Nord-Est-Sud-Ouest, et qui séparent alors effectivement la Scythie en deux parties : l'une appelée Scythie d'en deça l'Imaus, et l'autre Scythie d'au delà l'Imaus. La première correspond à l'ancien empire de la Russie d'Europe et à la Sibérie, l'autre au Thibet, à la Mongolie, à la Mandchourie, et à la Chine proprement dite.

Entre le groupe Sud des monts Imaus qui git Est-Ouest et cette chaîne d'autres montagnes qui portent le même nom, mais qui courent Nord-Sud, et sont par conséquent perpendiculaires aux premières, on trouve un lieu appelé « Turrus Lapidea » qui n'est autre que la « Tour de Pierre » qui marquait la route des marchands grecs dans les défilés des Tian-Chan, quand ils allaient à la rencontre des caravanes chinoises au Marché de Kachgar. On aurait pu croire que cette chaîne de montagnes qui gisent Nord-Sud c'est la chaîne de l'Oural, simplement mal nommé Imaüs, et que les deux divisions de la Scythie correspondaient à la Russie d'Europe et à la Russie d'Asie ou Sibérie, mais il n'en est rien.

Que vient faire le Tanaïs dans tout cela se demandera le lec-

teur? Voici : Du côté de l'occident, c'est-à-dire du côté du Monde Ancien, le seul bien connu et partant le seul bien décrit, le Don était le premier fleuve que l'on rencontrait en entrant au pays des Scythes; il en formait si l'on peut dire la frontière, entre la Scythie et la Sarmatie et, comme on ne connut pendant longtemps que les rivages de la mer d'Azov et que l'on ignorait la Volga et l'Oural, l'arrière pays prit insensiblement le nom de son fleuve frontière et s'appela le pays de Tanaïs, sans que l'on sût jusqu'où ce pays pouvait s'étendre. Si dans la carte de Ptolémée les deux Scythies eussent correspondu à la Russie d'Europe et à la Sibérie, elles se fussent toutes deux trouvées incluses entre le 48e et le 60e degrés de latitude Nord, et Soncino n'aurait pu dire que Cabot est allé considérablement plus au Nord que 60° ni considérablement plus au Sud que 48°. Mais comme les deux Scythies sont comprises, par l'explication que je donne, entre le 20e et le 56e degrés, et que leur axe est Nord-Ouest-Sud-Ouest, il est trouvé que la Scythie qui touche l'Océan Sérique (Mer de Chine) est naturellement la plus basse en latitude et ne peut guère aller au delà de 51° de latitude où se place dans la mappemonde de Toscanelli la ville de Cambaluc (Peking) censée être la ville la plus au Nord de la province de Cathay, alors que Zaiton (Canton) est la ville la plus au Sud de la province de Mangi.

Comme l'une et l'autre Scythies étaient connues pour être le pays de Tanaïs et que, dans toute cette discussion il est raisonnable de croire que l'on voulait se rapporter au pays nouvellement découvert, il me paraît qu'en disant que Cabot avait considérablement dépassé le pays de Tanaïs, Soncino entendait que le navigateur était allé en latitude au delà de 51°, mais en se rapportant toujours aux côtes de l'Océan Sérique et non pas à la situation géographique de la ville de Thana située au confluent du Don et de la mer d'Azov, à près de quinze cents lieues dans l'intérieur du continent asiatique, et que Cabot aussi bien que Soncino ne connaissaient pas.

Je reprends la lettre de Soncino : « Et ils disent que la terre est excellente et le climat tempéré, et ils *croient* que le bois de brésil

et la soie viennent de là . . . » La côte du Labrador est sombre et stérile : c'est un des pays les plus désolants du monde. Des falaises de 500 pieds de hauteur plongent tout droit dans la mer, et c'est à peine si l'on peut trouver quelques bons arbres dans les estuaires des rivières et dans le fond des baies profondes qui échancrent la côte. La végétation est rabougrie et s'attache aux crevasses des rochers où elle trouve le peu de terre qui lui permet de vivre et de lutter contre le vent. On ne saurait mieux faire que de rapporter les paroles de Jacques Cartier qui disait de tout ce pays « je n'y vy une charetée de terre » et « j'estime mieulx que autrement, que c'est la terre que Dieu donna à Cayn ».

Tel est du moins l'aspect vu de la mer. Mais, dans l'intérieur, il en va tout autrement. « A peine a-t-on pénétré de quelques milles dans le pays, et même seulement au fond des grandes baies, que tout change comme par enchantement; la température devient chaude et douce, les forêts épaisses et l'herbe abondante. »⁽¹⁹⁾ Cela prouve que Cabot ne mentait pas, ni ses compagnons, quand ils disaient que la terre est bonne et le climat tempéré, et d'autant moins que la côte Est de Terre-Neuve est beaucoup plus engageante que celle du Labrador, et la partie Sud de l'île encore plus riante et plus accueillante. En fait, ce pays qui paraît si peu hospitalier vu de la mer est, au contraire, rempli de lacs et d'étangs innombrables, de tourbières, de fourrés d'arbustes enchevêtrés, de prairies toujours mouillées.⁽²⁰⁾ Le gibier de toute sorte y est abondant et c'est encore le paradis des chasseurs. Aujourd'hui que presque toute la population de Terre-Neuve vit de la pêche, elle s'est portée naturellement le long de la côte et l'intérieur est presque inhabité. Autrefois, c'était le contraire. Les habitants autochtones, les Beothuks trouvaient facilement leur subsistance dans l'intérieur de l'île, ne recourant probablement que peu à la grande pêche, n'apparaissaient que rarement ou point du

(19) Cartwright, *A Journal of Transaction and Events* (Newark, 1792), cité par Biggar.

(20) J. Delebècque (l'Action Française) dans *Le Canada* du 11 déc., 1934.

tout sur le rivage d'ailleurs très inhospitalier; voilà pourquoi Cabot ne vit personne. Pourtant, il est clair que l'explorateur a pénétré dans l'intérieur, d'abord parce qu'il en a rapporté des agrès de pêche, et surtout parce qu'il en a donné une description fidèle bien que trop courte.

Il n'est pas surprenant que Cabot ait cru que le bois de brésil et la soie pussent venir de là; la crédulité des temps anciens est souvent pour nous inexplicable. N'est-ce pas le Cardinal d'Ailly lui-même qui nous assure en parlant de l'Inde : « en outre c'est là qu'on trouve des montagnes d'or inaccessibles à cause des dragons, des griffons et des monstres humains ».⁽²¹⁾ Il dit de même de la Scythie. « Et combien d'autres merveilles l'Inde ne recèle-t-elle pas, « depuis les gens qui « mettent trois ans à enfanter et meurent dans leur huitième année » jusqu'aux acéphales, « qui ont les yeux dans les épaules . . . et dont le corps est couvert de soies ».

Et Cartier, comme d'Ailly, n'a-t-il pas cru à l'existence de ces hommes à pied unique, qui courent plus vite que la brise, et qui, une fois arrêtés pour se reposer, se font de l'ombre en élevant au-dessus de leur tête ce pied immense.

Reprenons la lettre de Soncino « . . . Et ils soutiennent que la mer est couverte de poissons que l'on peut prendre non seulement avec des rets mais aussi avec un panier chargé d'un contre-poids pour le faire descendre au fond. » L'abondance du poisson le long de la côte du Labrador et de la côte Est et Sud de Terre-Neuve est proverbiale. « Et les Anglais ses compagnons disent qu'ils pourront prendre tant de poissons que le royaume ne sera plus tributaire de l'Islande, d'où il tire une grande quantité du poisson appelé Stockfish » (Morue franche). La morue n'apparaît sur la côte du Labrador qu'en juillet : Cabot ou ses compagnons ne disent pas qu'ils l'y ont trouvée plus tôt; il se peut bien, et il est même à présumer qu'ils ne se sont

(21) Pierre d'Ailly, *Imago Mundi* (ed. E. Buron), vol. I, pp. 261, 303.

préoccupé d'en pêcher qu'au moment de retourner, vers le 15 juillet, quand les vivres commencèrent à leur faire défaut.

Je continue la lettre de Soncino :

Mais Maître Jean a de plus grands projets : il espère partir de cet endroit déjà découvert et en longeant la côte vers l'orient (vers l'ouest) jusqu'à ce qu'il se trouve vis à vis une île qu'il appelle Cipangu, située dans les régions équinoxiales, d'où il croit que proviennent toutes les épices du monde et aussi les pierres précieuses; et il dit que s'étant un jour trouvé à la Mecque où les épices sont apportées de pays éloignés, par des caravanes, et ayant demandé à ceux qui les apportaient d'où venaient ces épices, il lui fut répondu qu'on ne le savait pas : que d'autres caravanes les apportaient chez eux, de pays éloignés, et que celles-ci disent les recevoir de pays encore plus éloignés. Et il pense que si les orientaux affirment aux « meridionali que ces choses viennent de loin et passent ainsi de mains en mains, étant donné la rotondité de la terre, il faut que les derniers les reçoivent du Nord vers l'Ouest . . . »

Le passage est d'interprétation difficile. Comme il ne peut se rapporter qu'au premier voyage, la carte de La Cosa ne nous est ici d'aucune utilité. Cabot savait bien par la carte de Toscanelli qui est de 1475, et peut-être par le globe terrestre de Martin Behaim qui est de 1492 que l'île de Cipangu ou Zipangu est comprise entre le 5e et le 30e degré de latitude, et qu'il ne pouvait y aller, quelque désir qu'il en eût; attendu que c'est précisément en pleine latitude des découvertes espagnoles à cette date de 1497, et que les lettres-patentes lui défendent de prendre terre en tout endroit déjà découvert par une nation chrétienne.

« Vis à vis une île » ne peut, par conséquent, avoir le sens « latitudinal », mais bien « longitudinal ». C'est-à-dire que Cabot veut se rendre à la longitude de l'île comme on dirait aujourd'hui, ou, encore, vers le méridien de 100 de la carte de Toscanelli, afin de pénétrer dans les îles de l'Oceanus Indiae, et alors les mots « dove crede, etc. », ne s'appliquent plus uniquement à Zipangu mais à toutes les îles qui sont situées au Nord.

Il est bon de ne pas perdre de vue, que les perles et les épices que les Portugais rapportaient, venaient des îles qui sont au Sud-

Ouest de Zipangu, et que Cabot le savait. Il ne serait donc pas surprenant qu'il ait crû à la possibilité de tirer des choses précieuses des îles qui sont au Nord.

En tout cas, le passage ainsi expliqué a un sens et n'en a aucun autrement; et pourtant Soncino est moine et ambassadeur, sachant écrire et peser ses mots : comment aurait-il pu dire une chose qui n'aurait eu aucun sens?

Je crois que Cabot n'est pas allé plus au sud qu'à $46^{\circ} 30''$ de latitude, et qu'il a dû être bien étonné de n'avoir pas trouvé sur son chemin de retour les îles de l'archipel des Indes de la carte de Toscanelli, ou de celle de Ptolémée de 1490. Ignorant l'existence du continent américain, il a dû croire qu'il avait abordé une autre île inconnue des géographes, placée en longitude bien avant la terre du Cathay, avant même les îles de l'Archipel des Indes, et dont il n'avait fait que commencer l'exploration. Dans un prochain voyage « il se propose d'aller plus à l'Ouest en suivant toujours la côte . . . » ce qui prouve *clairement* qu'au moment où il est retourné, il soupçonnait, s'il ne le voyait pas, que la côte continuait dans cette direction.

Tous ceux qui s'intéressent à ces questions savent qu'à cette époque les navigateurs éprouvaient beaucoup de difficultés à déterminer correctement la latitude, et qu'ils étaient incapables pour la plupart de déterminer la longitude d'un lieu, pour toutes sortes de raisons, mais surtout parce que l'on ne connaissait pas la mesure exacte du diamètre de la terre et partant de la valeur d'un degré. C'est ainsi que Ptolémée, ne comptant que 500 stades au degré au lieu de 700, donne à la Méditerranée une étendue de 60° en longitude, alors qu'elle n'en a que 45° .

Dans la relation du premier voyage Cartier ne donne presque jamais de longitude et, pour les deux fois qu'il le fait, elles sont toutes deux erronées; l'une de 1° l'autre de $5^{\circ} 30''$, et elles le seraient encore bien davantage si l'on prenait comme point de départ le méridien de l'île Ferro des Canaries, au lieu de celui de Paris.

Il n'y a que trois endroits où une exploration abandonnée

temporairement pourrait être reprise en continuant vers l'Ouest : ce sont le Cap-Chidleigh, au détroit d'Hudson, par 62° de latitude Nord; le détroit de Belle-Isle; et la côte Sud de Terre-Neuve.

Nous savons que Cabot n'a pu atteindre à 62° de latitude en ce temps de l'année; qu'il n'a jamais connu l'existence du détroit de Belle-Isle, qui ne figure ni sur la carte de Juan de la Cosa, qui date de 1500, ni sur celle de Cantino dressée en 1502 et toutes deux sur les épures ou sur une carte de Cabot probablement. Il reste le Sud de Terre-Neuve : j'ai dit ce que j'en pense, et je montrerai que par cette hypothèse seulement peut-on expliquer le passage de Soncino et la forme de la carte de La Cosa, sur laquelle je reviens plus loin.

* * *

Cabot fut bien accueilli à son tour. Les Anglais ont le sens pratique trop développé — et ils l'avaient déjà en ces temps éloignés,— pour s'être imaginés qu'avec une petite caravelle et 18 hommes d'équipage seulement, et à peine pour trois mois de vivres, Cabot pouvait faire autre chose qu'une reconnaissance — a coast survey — des terres qu'il pourrait découvrir. Ce qui nous paraîtrait aujourd'hui un résultat plus piteux encore que celui du premier voyage de Cartier, fut jugé encourageant, et cela, suffisamment pour engager Henri VII qui n'était pas prodigue, à promettre à Cabot pour le printemps suivant une flotille de six navires. Effectivement, à la suite de nouvelles lettres-patentes du 3 février 1498. Cabot mit à la voile au commencement de mai du port de Bristol. Nous avons encore moins de documents pour ce deuxième voyage que pour le premier, puisque les seuls que nous possédions, à part les lettres-patentes, sont deux lettres de Pedro de Ayala à Ferdinand et Isabelle, en date du 25 juillet 1498, au moins pour le deuxième. Voici les documents traduits.⁽²²⁾

1°.—Le roi d'Angleterre a envoyé cinq navires armés sous la conduite d'un autre Génois comme Colomb pour découvrir l'Île de Brazil et celles qui lui sont voisines et les a approvisionnés pour un

(22) Dans Biggar, *Les précurseurs de Jacques Cartier*, p. 27.

an. On dit qu'ils seront de retour pour le mois de septembre. Vu la route qu'ils suivent, je crois que ce qu'ils ont découvert est ce que vos Altesses possèdent. Le roi me parle quelquefois de ces choses et en espère beaucoup. Je ne crois pas que la distance soit de 400 lieues.

2°.—Je crois bien que Vos Majestés savent déjà que le roi d'Angleterre a équipé une flotte pour explorer certaines îles ou une terre ferme que des personnes parties de Bristol, l'année dernière, lui assurent avoir découvertes. J'ai vu la carte dressée par le découvreur qui est un autre Génois comme Colomb, et qui est allé à Séville et à Lisbonne pour essayer d'embaucher les services de personnes qui pourraient l'aider dans cette découverte. Depuis sept ans les gens de Bristol ont équipé, deux, trois et quatre caravelles pour aller à la découverte de l'île de Brasal et de celle des Sept-Cités, selon les indications de ce Génois. Le roi a décidé de donner suite à cette entreprise parce que l'an dernier il a reçu des preuves certaines que l'on avait découvert des terres. La flotte qui a appareillé est composée de cinq navires et est approvisionnée pour un an. La nouvelle est parvenue que l'un des navires dans lequel se trouvait un autre moine Buil, a atterri en Irlande pendant une grosse tempête et que le navire est très endommagé. Le Génois a continué son chemin. Ayant vu la route qu'ils suivent et la longueur du voyage, je crois que ce qu'ils ont découvert ou qu'ils cherchent à découvrir est la propriété de Vos Majestés parce que c'est au cap qui a été donné à vos Majestés par la convention avec le Portugal. On espère qu'ils seront de retour en septembre. J'en aviserai vos Majestés. Le roi me parle souvent de cette affaire. Il en espère de grands profits. Je ne crois pas que la distance soit de 400 lieues. Je lui ai dit que je pense que ces îles sont celles que Vos Majestés ont découvertes, et, bien que je lui ai donné de bonnes raisons, il ne veut pas s'y rendre. Comme je pense que Vos Majestés ont déjà connaissance de tout ceci et aussi de la carte ou mappemonde que cet homme a dressée, *je ne l'envoie pas maintenant, bien que je l'aie, et qu'elle me paraisse considérablement faussée, de manière à faire croire qu'il ne s'agit pas des îles dont je viens de parler.*

La première chose à retenir de cette lettre c'est que le découvreur a dressé une carte. Cela confirme ce que nous savions déjà par la lettre de Soncino. Il est un autre passage qui importe : c'est celui où Pedro de Ayala dit que Cabot « est allé à Séville et à Lisbonne pour essayer d'obtenir les services de personnes qui pourraient l'aider dans cette découverte ». Il paraît bien que Cabot veut embaucher des pilotes : autrement on ne voit pas en quoi les Sévillans ou les Lisbon-

niens pourraient lui être utiles. Les pilotes portugais et espagnols étaient justement renommés et beaucoup du succès des découvertes alors récemment faites, était attribué à l'excellence des équipages de l'un et de l'autre pays. Au reste les marins ne se faisaient pas faute de prendre service, quand ils le pouvaient, pour le plus offrant, malgré la défense qui leur était faite de venir ainsi en aide à des ennemis de leur pays. Les transfuges étaient même nombreux et l'on n'en connaît pas de plus notoire que ce Sébastien Cabot qui émargeait à la fois et simultanément au budget de plusieurs pays; et cet évêque de Viseu, Miguel da Sylva, qui passait d'Espagne en France en emportant avec lui les cartes et mappemondes que ses hautes fonctions de secrétaire d'Etat lui avaient permis de connaître et d'avoir en sa possession. Décontenancé probablement par le peu de succès de son premier voyage, Cabot a sans doute cherché à se faire aider par plus averti que lui dans le second.

Je reprends la lettre de Ayala : « Ayant vu la route qu'ils suivent et la longueur du voyage, je crois que ce qu'ils ont découvert ou qu'ils cherchent à découvrir appartient à vos Majestés, parce que c'est au cap qui a été donné à vos Majestés par la convention avec le Portugal. » C'est sur ce passage que Dawson paraît avoir échaffaudé l'atterrissage au Cap-des-Bretons. Nous avons vu que cette théorie est inadmissible : je n'y reviendrai pas. Ceci seul prouve, que Jean Cabot était à Bristol en 1491, et qu'avant de s'adresser à Henri VII, il avait essayé d'intéresser les armateurs anglais à ses projets, mais qu'il n'en était rien résulté de bon.

L'île de Brésil, l'île de Saint-Brandan, celle des Sept-Cités sont des îles imaginaires, que les marins assuraient avoir vues, et dans lesquelles il devait se trouver de grandes richesses.

La mappemonde de Toscanelli place l'île de Brésil à l'Ouest de l'Irlande, celle de Saint-Brandan, près de l'équateur, par 65° de longitude Ouest et ne parle pas de celle des Sept-Cités. Mais cette vieille canaille d'Alfonse de Saintonge prétendait l'avoir vue lui, et la situait au Sud-Quart-Sud-Ouest du Cap-des-Bretons, à 300 lieues en

mer et assurait que plusieurs gens l'avaient vue « comme aussi ay fait, et ce certifie : mais je ne scay qu'il y a dedans, car je n'ay descendu en terre. Et est par les vingt-huyt degrez et demy de la hauteur du polle artique. » Il n'en avait rien fait, mais il est curieux de constater que les Bermudes se trouvent précisément placées à cette distance du Cap-des-Bretons et que leur lieu géographique correspond à la description du vieux pilote. Peut-être était-ce là l'île fameuse des Sept-Cités!

Ayala continue : « On espère qu'ils seront de retour en septembre. Je tiendrai vos Majestés au courant. » On n'a jamais pu établir quand l'expédition rentra dans le port de Bristol. Les comptes publics que Biggar cite dans *Les précurseurs de Cartier* prouvent, tout au plus, que le 29 septembre on paya au compte de Jean Cabot la somme de vingt livres. Il est à présumer toutefois que le retour était effectué à cette date, si retour il y eut jamais. Comme la carte de La Cosa fait bien voir que Cabot est allé dans ce second voyage jusqu'au Cap-Cod au moins, et que l'Espagne réclamait tout ce pays depuis le détroit actuel de Cabot en allant vers le Sud, il se peut bien qu'il soit arrivé à l'infortuné navigateur, l'accident le plus fréquent des marins; l'ensevelissement dans le fond de la mer, où les secrets sont bien gardés, et où tant d'aventuriers sont allés payer la rançon de leurs rêves.

L'expédition était un désastre. Il n'en est rien resté dans les documents contemporains et ce n'est qu'en 1516, soit dix-huit ans plus tard, comme je l'ai dit, que l'on en entendit parler de nouveau. Je ne rouvrirai pas le débat.

Le mystère qui enveloppe la vie et les voyages des Cabot, père et fils, restera probablement toujours insondable; en tout cas, ce n'est pas avec les documents connus que l'on pourra éclairer ce problème.

J'ai systématiquement mis de côté, dans cette petite étude sur

Jean Cabot, tous les documents qui ne sont pas contemporains des deux voyages, ou qui proviennent des récits de Sébastien Cabot, et pour les raisons que j'ai dites ci-haut.

Cabot revenait les mains vides : il fut bientôt oublié, parce qu'il avait trop promis.

Certes, il ne rapporta ni or, ni soie, ni pierres précieuses, ni épices, mais il révéla aux Anglais l'existence des gîtes morutiers, richesse bien autrement grande que tout ce que l'Espagne tira jamais de son immense empire d'Amérique, et qui pendant longtemps encore fournira l'un des principaux aliments de l'homme.

Aristide Beaugrand Champagne